



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des sciences et de la technologie
Département d'Architecture

MÉMOIRE DE MASTER

Domaine : Sciences et Technologies

Filière : Architecture et Urbanisme

Spécialité : PROJET URBAIN

Réf. :

Présenté et soutenu par :
CHENINE NEDJMA

Le : jeudi 11 juillet 2019

Thème : L'espace public urbain entre forme et usage

**Projet : Aménagement et ameublement de la place centrale de
Bordj Ben Azzouz**

Jury

M.	RAMI GAOUD	Grade	Université de Biskra	Président
M.	SAKHRAOUI NACER	Grade	Université de Biskra	Rapporteur
Mme.	ABDOU YAMINA	Grade	Université de Biskra	Examineur

Année universitaire : 2018 - 2019

Remerciements

Je tiens à remercier :

Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la santé, la volonté et la force pour mener ce travail à terme

Tout d'abord toute ma reconnaissance à mon encadreur Mr Sakhraoui Nacer, qui a bien voulu diriger ce travail, qui m'a encouragé et m'a aidé dans cette recherche, je ne peux que vous exprimer ma gratitude et mon profond respect.

A vous messieurs les membres de jury Mr Rami Gaoud et Mme Yamina Abdou pour avoir bien voulu examiner ce modeste travail.

Je présente mes vifs remerciements à ceux qui m'ont aidé de prêt ou de loin à l'élaboration de ce travail, Mes remerciements les plus sincères à tous les enseignants du département d'architecture de Biskra.

Toute personne ayant contribué à la réalisation de ce travail.

Merci.

Dédicace

*À mes très chers parents, pour leur: amour, sacrifice,
patiences, soutien moral et matériel depuis mon enfance
jusqu'à ce jour.*

À mon cher Mari Mohamed

À mon cher fils Wassim

À mes chères sœurs et frères

À mes chères amies : Affaf, Bouchra

*À tous mes enseignants qui m'ont éclairé sur ce chemin du
savoir.*

*À tous qui ont attendu l'achèvement de ce mémoire et qui
ont*

prié 'Dieu' pour plus de réussites.

À mon pays.

Je dédie ce modeste travail

Sommaire :

Remerciement

Dédicace

Sommaire

Liste des figures

Bibliographie

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction générale.....01

1-Problématique01

2-objectifs de la recherche.....02

3-Raisons du choix du projet.....02

4-La méthodologie de recherche02

5-La structure de mémoire.....03

CHAPITRE I : ESPACE PUBLIC LIEU ESPACE PUBLIC LIEU D'INTERACTIONS HUMAINES ET FACTEUR DE COHESION SOCIALE

Introduction04

1. Définition du concept espaces publics04

2. Caractéristiques de l'espace public05

2.1. Formes de l'espace public.....05

2.2. Fonctions et usages des espaces publics.....05

3-Aperçue historique sur les espaces publics.....06

3.1. L'agora06

3.2. Le Forum Romain.....06

3.3. L'époque médiévale07

3.4. La renaissance..... 07

3.5. La période classique08

3.6. La période moderne.....09

4. Espace urbain public.....10

4.1 Types d'espace urbain public.....10

4.1 La place.....10

4.2 La promenade publique.....11

4.3 Le système de promenade.....11

4.4 L'espace urbain publique aménagé.....12

4.5 La voirie12

4. 6 Les points d'échange entre voies.....	12
4.7 Les espaces intermédiaires de circulation.....	13
4.8 Besoins et aspirations élémentaire des citoyens.....	13
5-Les enjeux de l'espace public.....	14
5-1-La mobilité.....	14
5-2-Les usages publics.....	14
5-3-La sociabilité.....	15
5-4-L'identité.....	15
6-Concevoir l'espace public	15
6-1 - Les acteurs de l'espace public.....	15
6-1-1-Les acteurs économiques.....	16
6-1-2-Les acteurs politiques.....	16
6-1-3-Les acteurs professionnels.....	16
6-1-4-Les usagers.....	16
6-2-Les besoins des citoyens.....	16
6-2-1-Les besoins de confort physique.....	17
6-2-2-Les besoins en confort psychologique.....	17
6-2-3-Aspirations relatives à l'utilisation et aux liens sociaux.....	17
6-2-4-Aspirations relatives au déplacement et commerce.....	17
7-L'aménagement de l'espace public.....	18
7-1-Le mobilier urbain.....	18
7-1-1-Les fonctions de mobilier urbain :	18
7-1-2-Les types de mobilier urbain.....	18
7-1-2-1-le Mobilier urbain pour repos.....	18
7-1-2-2-Mobilier pour l'éclairage public.....	19
7-1-2-3-Le mobilier urbain relatif à l'hygiène.....	20
7-1-2-4-Le mobilier de décor.....	21
7-1-2-5-Le mobilier urbain de l'information et de la communication.....	21
7-2-Les Edicules.....	22
7-3-L'espace vert	23
Conclusion.....	24
CHAPITRE II : LA PLACE PUBLIQUE	
Introduction.....	25
1- Définition de la place	25

2- Origine du concept de la place.....	25
3- Les rôles de la place	26
4 Les fonctions des places publiques	27
5- Types des places publiques	27
5.1 Les places de circulations.....	27
5.2 Les places d'agrément	27
5.3 Les places monumentales.....	28
5.4 Les places d'armées.....	28
5.5 La place du marché.....	29
5.6 La place de quartier.....	29
6-Les différents aspects de la place publique.....	29
6-1-L'aspect fonctionnel.....	29
6-2-L'aspect formel.....	30
6-3-L'aspect émotionnel.....	30
6-4-L'aspect informationnel.....	30
7-les éléments constitutifs d'une place publique.....	30
7-1-Le mobilier urbain.....	30
7-2-le bâti.....	30
7-3-le sol.....	31
Conclusion	31
CHAPITRE III : APPROCHE ANALITIQUE	
Introduction.....	32
I -Eude des exemples	33
I-1-Placette Ralph Perk.....	33
I-1-Situation de la place	33
I-1-Les composants de la place	33
I-1-2 Aménagement et espaces verts	34
I-1-3 Mobilier urbain	34
I-1-3-1 Type de chaise	35
I-1-3-2 Type d'éclairage.....	35
Synthèse de l'exemple.....	35
I-2Place de quartier du Ramponneau	36
I-2-1 Situation de la place du quartier :	36
I-2-2 Les composants de la place du quartier :	36

I-2 -3 Aménagement et espaces verts.....	37
I-2-4 Mobilier urbain.....	37
Synthèse de l'exemple	38
I- 3 Place Ben Badis / Biskra	39
I-3-1 Situation	39
I-3-2 Les composants de la place.....	39
I-3-3 Mobilier urbain.....	40
I-3-1 Type de bancs publiques	40
I-3-2 Type d'éclairage.....	40
Synthèse de l'exemple	40
I-4 Placette 20 Aout a Tolga	41
I -4-1 Situation.....	41
I-4-2 Les composants de la place.....	41
I-4-3 Mobilier urbain.....	42
I -4-3-1 Type de bancs publiques	42
I -4-3-2 Type d'éclairage	42
Synthèse d'exemple.....	42
Synthèse générale d'analyse des exemples.....	42
II-Cas d'étude :	43
II-1 Présentation de commune de Bordj Ben Azzouz	43
II-2-Cité 242 logements individuels	43
II-2-1 Localisation et limites de la cité.....	43
II-2-2 Composant du site:	44
II-2-3 Etude climatique :	44
II-2-3-1 Durée d'ensoleillement :	44
II-2-3-2 Vent dominants.....	45
II-2-3-3- Etude de flux et d'accessibilité.....	46
II-3- Etude de l'état actuel	46
Synthèse de cas d'étude	48
II-4 -Méthodologie de recherche	48
II-4-1Analyse des données de questionnaire	49
Synthèse de constat.....	52
IV-Programme proposé	52

CHAPITRE III : APPROCHE CONCEPTIONNELLE

I-Objectifs et performances	53
II-Les éléments de passage	53
III-Idée de la conception	53
IV-Présentation graphique du projet.....	54
IV-1 Plan de situation.....	55
IV-2 Plan de masse	56
IV-3 Les coupes.....	57
IV-4 La vue coté sud est de la place.....	58
IV-5 La vue coté nord ouest de la place.....	59
IV-6 Les vues coté nord de la place	60
IV-5 Les vues coté est de la place	60
IV-7 Les vues cotés ouest de la place	61
IV-8 Les vues cotés sud de la place	62
IV-9 Les vues intérieurs de la place	63
IV-10 Types d'arbres utilisés	65.
IV-11 Type de mobilier urbain utilisé.....	66

Bibliographie :

- **Bastié ,J et Désert, B**, L'espace urbain, Ed. Masson, Paris 1980.
- **Bertrand M.J, Listowski H.**, Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.
- **Boyer .A., et Rojat-Levebre Elisabeth**, Aménager les espaces publics, le mobilier urbain, Ed. du Moniteur, Paris 1994.
- **Castex .J, Depaule, J. Ch., Panerai Ph.**, formes urbaines : De l'ilot à la barre, Ed Dunod, Paris, 1980.
- **Chelkoff G.**, Le public et son espace : Comment s'entendent-ils ? in espace et sociétés, Espace public et complexité, L'harmattan, Paris.
- **Choay. F**, Merlin P., Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement, PUF, Paris, 1980.
- **Choay .F**, L'urbanisme : Utopie et réalité, Ed. du Seuil, Paris, 1965.
- **Coromio G., J. Muret**, Loisir du mythe aux réalités, CRU, paris 1973.
- **De sablet. M**, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et jardin..
- **Panerai .Ph, Depaule .J-C, Demorgan. M et Veyrenche. M**: Eléments d'analyse urbaine.
- **Pelletier. J et Delfante. C**: villes et urbanisme dans le monde, Ed Masson, Paris 1994.
- **Picon-Lefebvre .V**: Les espaces publics modernes, situations et propositions, Ed Moniteur 1997.
- **Ruzicka-Rossier.M**: Planification et aménagements territoriaux (Notes de cours), Ed Ecole Polytechnique Fédérale De Lausanne (EPFL) 2004
- **Sablet De .M**: Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et 239 jardins. Ed Moniteur, Paris 1991.
- **Toussaint.J-Y et Zimmermann.M**: User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presses Polytechniques et Universitaire Romandes, Lausanne 2001.
- aménager les espaces publics , ministère de la région Wallonne , Direction général des pouvoirs locaux 1995]

Liste des Figures :

-Figure N° 01: L'agora hellénistique d'Assos, Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p.83,509	06
- Figure N° 02 : L'agora de Millet, Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p.70,509	06
Figure N°03 : Les Ruines Du Forum Roman,(www.voyage-michelin.fr/15/02/2019).....	07
- Figure N°04 :La Piazza del Campo à Sienne avec le Palazzo Pubblico. Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition :Parenthèses 1994,.....	07
- Figure N°05 :Vue de la place du marché de Nuremberg. Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.228, 509.....	07
-Figure N°06 :Vue aérienne de la PiazzaS.Croce, avec l'église et le couvent.Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.176, 509	07
- Figure N°07:Les jardins de Versailles à paris.(www.voyagesphotosmanu.com/2019/02/22).....	08
-Figure N° 08 : Plan de la place St- Pierre, à Rome (1574 –1656). Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition :Parenthèses 1994, p.298, 509	08
-Figure N°09:Une allée promenade Tourny- Bordeaux (1755) .(www.intercoproprietes.com/2019/02/22)	09
-Figure N°10 : Photo actuel du jardin de Tourny à Bordeaux (www.evous.fr/2019/02/22).....	09
-Figure N°11 Types de promenades publiques. GAUTHIEZ. B, 2003	12
-Figure N°12:Les espaces intermédiaire de circulation. GAUTHIEZ. B, 2003	13
-Figure N°13 : La végétation. GAUTHIEZ. B, 2003	14
-Figure N°14 : Banc publics.(www.streetfurniture.blogs.ipag.fr/2019/04/21).....	14
-Figure N°15 :Mobilier urbain pour repos.(www.streetfurniture.blogs.ipag.fr/2019/04/22).....	15
-Figure N°16: Banc public. (www.openspace-urbain.fr/2019/04/22).....	16
-Figure N°17 : La piazza Mayor, Madrid.(www.shmadrid.fr/2019/04/10).....	16
-Figure N°18 : Lampadaires, Paris. (www.google.com/2019/04/10).....	16
-Figure N°19 : Poubelles et corbeilles. mobilier urbain.(www.google.com/2019/04/10).....	16
-Figure N°20 : Edicule décoratif, Onnion (Haute-Savoie) GAUTHIEZ.B. (2003).....	16
-Figure N°21: Édicule de la STCRP à Saint-Germain-des-Prés, Paris. (www.google.com/2019/04/10)	17
-Figure N°22 : bacs à fleurs.(www.google.com/2019/04/10).....	17
-Figure N°23 Panneaux publicitaires.(www.Google.com/2019/04/10).....	17
-Figure N°24 : Terrasse sur la piazza Mayor, Madrid. Source:(www.shmadrid.fr/2019/04/10)....	18

-Figure N°25 : Kiosque journaux.GAUTHIEZ.B. (2003).....	18
-Figure N° 26 : Fontaine, piazza de la Puerta del Sol.(www. shmadrid.fr/2019/04/10)	20
-Figure N° 27: Cabine téléphonique, Pékin, Chine.(www. wikipedia.or/2019/04/11).....	20
-Figure N°28:Fontaine, piazza de la Puerta del Sol.(www. shmadrid.fr /2019/04/10).....	20
-Figure N°29: Des arbres aux bords de la rue.(www. wikipedia.or/2019/04/12).....	20
Figure N°30:Plan de masse de place Ralph Perk .(www. architizier.com/2018/12/15)	33
Figure N°31: Les composants de place Ralph perk.(architizier.com/2018/12/15)	33
Figure N°32: Aménagement et espaces verts .(architizier.com/2018/12/15).....	34
Figure N°33: Mobilier urbain.(architizier.com/2018/12/15)	34
Figure N°34: Type des chaises.(architizier.com/2018/12/15)	35
Figure N°35: Type d'éclairage.(architizier.com/2018/12/15)	35
Figure N°36:Plan de situation de place du Ramponneau.(www. googlemap.com/2018/12/15)	36
Figure N°37: Les composants de place du Ramponneau.(www. Archdaily..com/2018/12/15)	36
Figure N°38: Aménagement et espaces verts du place du Ramponneau. (www.Archdaily .com/2018/12/15).....	37
Figure N°39: Mobilier urbain du place du Ramponneau .(www.Archdaily.com/2018/12/15).....	38
Figure N°40:Plan de masse de place Ben Badis.(www. google earth.com/2018/12/10).....	39
Figure N°41: Les composants de place Ben Badis .(Auteur 2018)	39
Figure N°42: Mobilier urbain du place du Ben Badis.(Auteur 2018)	40
Figure N°43:Plan de masse de place Ben Badis.(www. google earth.com/2018/12/10)	41
Figure N°44: Les composants de placette 20 Aout à Tolga.(Auteur 2018).....	41
Figure N°45: Mobilier urbain du place du 20 Aout.(Auteur 2018)	42

CHAPITRE I :

ESPACE PUBLIC LIEU D'INTERACTIONS HUMAINES ET FACTEUR DE COHESION SOCIALE .

*“Without good urban public spaces, we
are likely to drift into an increasingly
privatized and polarized society, with all
its concomitant problems”
(SHAFTOE.H, 2008).*

Introduction :

L'espace urbain étant composé d'éléments variés, il conviendra dès lors d'examiner la manière dont ces éléments peuvent être assemblés de manière à ce que l'ensemble soit aisément perçu par l'homme et offre le cadre approprié à la vie urbaine. Selon Robert Krier, « la ville peut seulement être reconstruite sous la forme de rues, de places et de quartiers... Les rues et les places doivent avoir un caractère familier et permanent. La ville doit être articulée en espaces publics et domestiques, en monuments et tissus urbains ».

Des modes de vie, des cultures ou des pratiques de quartier ont commencé à émerger dans et avec la rue pour une nouvelle vitalité, en se mobilisant pour faire vivre l'espace public urbain, Ce sont des aménagements créés par des habitants qui ont toujours vécu la cité. Ceux-ci vivent la cité et décident d'occuper l'espace public, l'espace extérieur comme bon leur semble, l'identité de l'individu est reflétée par le mode d'appropriation de l'espace, Ils exploitent ces endroits accessibles et ouverts à tous, puis se les approprient en créant, sur ce béton, leurs cultures, leurs activités, leurs espaces.

La diversité dans la « rue » existante qui a évolué au fil du temps, avec la juxtaposition d'habitations variées et à laquelle les habitants s'identifient parfaitement, est absente dans ces espaces, la mauvaise qualité des espaces urbains, l'insécurité, la mauvaise qualité du cadre bâti, et l'insalubrité qui marque les espaces extérieurs (espaces publics et espaces de proximités aux logements), a imposé une mobilité à l'intérieur et l'extérieur de la cité, pour la recherche d'un espace fluide, souple comme l'aurait dit Le Corbusier « un espace heureux ».

1- Problématique :

Pour mieux comprendre l'espace public, sa conception, son usage et son appropriation, ainsi que le mode de gestion, nous nous sommes posé une série de questions afin de rendre à l'espace public son rôle et sa vocation.

- Quels sont les principales vertus de l'espace public urbain?
- Peuvent ces espaces publics urbains répondre aux besoins de ces habitants?
- S'agit-il d'espaces interstitiels?
- Quels sont les moyens nécessaires pour faire marcher un espace public urbains?
- Qui sont les intervenants dans la conception des espaces publics urbains?
- Quelles sont les règles qui s'appliquent à ce type d'espace pour lui assurer la pérennité et le protéger de la privatisation et les appropriations particulières ?
- Qui sont les gestionnaires de l'espace public urbains ?

2- Objectifs de recherche :

Les principaux objectifs de cette recherche sont :

- Comprendre les intervenants dans la conception et le mode de conception des espaces publics.
- Comprendre les mode d'appropriation de l'espace public par utilisateurs
- Essayer de trouver des solutions pour améliorer la qualité de ces espaces publics urbains, et de concevoir des espaces publics réactifs et vivants .

3- Raison de choix de projet :

La commune de Bordj Ben Azzouz souffre d'absence des places publiques traitées et aménagées, et la présence des espaces libres non traités ; par exemples notre cas d'étude « La place de la cité 242 Logts de Bordj Ben Azzouz ». Cet espace nu situ au milieu d'une Cité résidentielle et en face de la mosquée .Il abrite le marché hebdomadaire le jour de vendredi .Les autres jours il est un lieu de rencontre et englobe des pratiques et activités de manière très réduite ce qui a attiré notre attention et nous a poussé à penser pourquoi il n ya pas cette densité ?et comment rendre cette place vivante et fonctionne tout les jours.

4- La méthodologie de recherche :

La méthode de cette étude va essentiellement s'appuyer sur les axes suivants :

- La recherche bibliographique : qui constitue une base documentaire a travers la consultation de plusieurs sources, grâce auxquelles, on peut définir les concepts de base et découvrir les différentes relations entre eux, et élargir notre connaissance sur l'actualité des recherche concernant l'espace public urbain et les places publiques, leurs significations multiples, leurs genèses, leurs effets dans le tissus urbains et sur les citoyens, et leur compositions spatiales.
- L'investigation sur terrain ; qui comportera l'observation de l'air d'étude complétées par des enquêtes sous forme de questionnaires destinés aux usagers et visiteurs de cet espace public, qui permet de mieux appréhender leurs appréciations de cet espace.
- L'analyse des données recueillies par des observations et des questionnaires qui vont être traitées, interprétées pour arriver aux objectifs de notre recherche. Cette analyse nous permet de comprendre et de saisir les relations entre la forme et l'organisation spatiale des places et l'usage et les pratiques des utilisateurs, qui s'y déroulent.

5- La structure de mémoire :

- Premièrement **un chapitre introductif** destiné à la présentation de l'espace public urbain, de la problématique, les objectifs de recherche à atteindre, raisons du choix du projet et méthodologie de la recherche .

- **Une Partie théorique** : synthèse d'une recherche bibliographique dont l'objectif est de cerner et comprendre les différentes approches qui ont été formulées concernant les espaces publics urbains, éléments théoriques de base qui contribuent à la focalisation de la présente recherche vers les objectifs ciblés. Elle se divisera en deux chapitres :

-Le premier chapitre : dont l'objectif de mieux comprendre les espaces publics, on va présenter les différentes notions des espaces publics, les types de ces espaces, leurs usages et leurs exploitations, et leur importance dans le cadre de la vie quotidienne des habitants. Mettre l'accent sur la conception de l'espace public, à partir de connaître les différents besoins et aspirations des usagers, on présentera aussi les différents acteurs (économiques, politiques et professionnels) de l'espace public, sans oublier le rôle de l'aménagement qui peut influencer l'utilisation de cet espace

- Le deuxième chapitre : traitera le sujet de la place publique, dans lequel on essayera d'aborder les différentes définitions d'une place publique, on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects qu'elle possède une place publique.

- **Une Partie analytique** : qui se divise en :

- Un troisième chapitre : présentera le cas d'étude (la commune de Bordj Ben Azzouz), les données géographiques et climatiques, présentation du cité 242 logts, étude de terrain , état actuel, analyse des exemples, analyse et d'interprétation des données obtenues à partir de technique du questionnaire afin d'arriver à obtenir une synthèse du constat et un programme proposé .

- **Une Partie conceptuelle** :

- Le quatrième chapitre : contient objectifs performances, éléments de passage, l'idée conceptuelle et présentation graphique du projet .

Conclusion générale :Ce travail a pour objectif de contribuer à la réflexion sur la conception des espaces publics urbains et de donner des idées pour avoir des espaces publics réactifs .

Introduction :

L'espace urbain est perçu dans une dialectique qui oppose deux manières de vivre, la première est personnelle, celle de l'espace domestique, considéré comme intime et privé, la deuxième est publique, celle de l'espace extérieur et collectif, où le contact avec les autres est obligatoire, ce dernier est un lieu ouvert où se déroule la vie collective des citoyens et où les gens peuvent se rencontrer librement, c'est un lieu qui favorise le regroupement et le contact et assure les échanges et la convivialité, il a toujours joué un rôle important dans la construction des villes et dans la pensée architecturale et urbaine.

L'espace urbain public est défini comme la partie de l'espace urbain non occupée par les constructions, il comporte tous les espaces creux : la rue, la ruelle, l'avenue, le passage, le square, la place, la placette, les espaces verts, les zones de recul devant les bâtiments, etc. La place publique est parmi les types d'espaces publics qui ont joué un rôle important dans la fondation des villes.

On ne peut pas comprendre l'état actuel des places modernes, sans se référer à leur appropriation à travers l'histoire, puisque la place a été depuis longtemps le lieu de déroulement des différentes activités publiques. Il convient néanmoins de s'interroger sur l'historicité de la place et sur la signification de cet organe urbain dans une société qui en a perdu l'usage. (MERLIN. P et CHOAY. F 2005). Il est donc nécessaire de montrer son appropriation à travers l'histoire afin de comprendre les facteurs qui ont influencé son utilisation et qui ont poussé l'utilisateur aujourd'hui à la désertion et à se replier dans son espace privé.

Dans le présent chapitre, nous présenterons d'abord l'espace urbain, qui est l'origine de la place publique, puis l'espace urbain public, après nous présenterons la définition de la place publique par différents urbanistes, architectes et historiens, nous citerons ses types, ses caractéristiques formelles, ses emplacements, ainsi que son rôle polyvalent dans les sociétés et son usage. Nous présenterons un aperçu historique sur les différentes époques, pour connaître les différents modes d'appropriation à travers l'histoire et les facteurs qui ont influencé cette appropriation.

1- Définition du concept espaces publics :

L'expression "espace public", est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et n'est banalisée qu'au cours des années 1990. Elle n'est pas définie dans les citations sur l'urbanisme avant les années soixante dix.

Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus. C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités. Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage »

Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public ».

Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transport en commun et équipements collectifs.

C'est un espace ouvert c'est à dire où la circulation se fait sans entraves, composé aussi bien d'édifices que d'espaces verts que peuvent être les parcs et les jardins. L'espace public est aussi ouvert au sens où il est libre d'accès, gratuit et fréquentable par tous.

2- Caractéristiques de l'espace public :

2-1 Formes de l'espace public :

L'espace public est multiple par sa forme. Il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de parking ou d'abord de zone industrielle, de centre commercial ou de grand ensemble.

Il peut être jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus planté, délaissé végétalisé, îlot directionnel, îlot central de giratoire, terre-plein... Tous ces espaces, aussi différents soient-ils, participent de façon importante à l'image de la ville.

2-2 fonctions et usages des espaces publics :

L'espace public est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville (circulation, déplacements, réseaux techniques) et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine –commerce, services, détente, loisir, rencontre...

Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

<< Les espaces publics sont des lieux de vie . On y Habite ; ON y travail , on s'y détend , on s'y déplace ... on s'y cultive .Lieux de rencontre , d'échange et de communication , les

espace public sont en excellence des lieux de contact entre les gens . >> [aménager les espaces publics , ministère de la région Wallonne , Direction général des pouvoirs locaux 1995]

L'espace public n'est donc surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens. Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées.

3- Aperçu historique sur les espaces publics :

3-1 L'agora grecque :

L'agora grecque était un lieu collectif d'échange politique, de tenue des assemblés et de discussions. C'était aussi un lieu d'échanges culturels, de festivités, de commémorations étude transmissions de nouvelles. C'était enfin un lieu d'échanges commerciaux, de marché, de ventes ambulantes ou permanentes. Sa fonction sociale et politique acquiert de plus en plus d'importance, et les édifices publics forment une sorte de «corniche architectonique » de cette place à portiques, agrémentée d'autels, de fontaines, et de statues .

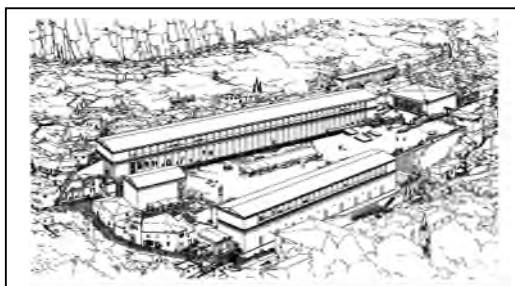


Figure N° 01:L'agora hellénistique d'Assos
.Source : Leonardo Benevolo, 1994,

L'agora de Millet est constituée par un ensemble d'espaces publics qui forment le tracé régulier de celle ci. On peut dire qu'elle est une remarquable combinaison de L'art urbain et de la composition urbaine



Figure N°02 : L'agora de Millet .Source : Leonardo Benevolo, 1994.

3-2 Le Forum Romain :

La notion de forum, véhicule les mêmes images que l'agora. A Rome les forums formaient déjà une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et complémentaires. Situé entre le Capitole et le Colisée, le Forum Romain est un vaste espace regroupant de nombreuses ruines de l'époque romaine. Il ne s'agissait pas que de simples espaces uniformes et plats, bordés de bâtiments de prestige clos sur la place. Ce sont des endroits intimement liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité .



Figure N°0 3: Les ruines du forum romain . Source : www.voyagemichlin.fr /15/02/2019)

3-3 L'époque médiévale :

L'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle. L'espace urbain se développait spontanément autour du parvis (place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église) des marchés et des églises. L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII e siècle. Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux. Les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation. On a trois sortes de places :

- **Le champ :**



Figure N°04 :La Piazza del Campo à Sienne avec le Palazzo Pubblico. Source : Leonardo Benevolo, 1994

- **La place du marché:**



Figure N°05 :Vue de la place du marché de Nuremberg. Source : Leonardo Benevolo, 1994

- **La place d'église :**



Figure N°06 :Vue aérienne de la Piazza S. Croce, avec l'église et le couvent. Source : Leonardo Benevolo 1994

La rue, lieu de travail, d'échange, de fête, lieu de la vie des familles du fait de l'exiguïté des logements, était d'abord un «espace de contact » . Les villes médiévales ont un réseau viaire irrégulier. Toutefois les rues sont organisées de façon à former un espace unitaire, dans lequel il est toujours possible de s'orienter et d'avoir une idée générale du quartier ou de la ville.

3-4 la renaissance :

Avec la renaissance il y a eu retour aux traditions antiques en ce qui concerne le cadre architectural du paysage urbain. La monumentalité et les grandes places royales étaient présentes.

Avec la renaissance, l'art urbain n'a d'abord donné lieu qu'à des palais et jardins, des places et des fontaines . Ce n'est qu'au 17^{ème} siècle qu'apparaissent des actions volontaires organisant ensembles édifices, places et avenues.

En opposition aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la renaissance se caractérise par des rues larges, régulières, en étoile ou en circonférence, mettant en perspective l'espace urbain.

➤ **Les jardins de la renaissance :**

C'est au 17^{ème} siècle qu'apparaissent réellement des espaces destinés et créés pour le public. Composés essentiellement d'allées aménagées et plantées d'arbres et de jardins publics .



Figure N°07 : Les jardins de Versailles à paris. Source www.voyagesphotosmanu.com/2019/02/22

Les jardins à la française du 17^{ème} siècle. Tout est ordonné : parterres, terrasses, fontaines, sculptures, les jardins de Versailles ont été un prototype des jardins européens pendant plusieurs décennies.

Les jardins et les parcs de la renaissance sont de véritables systèmes réguliers et fermés.

➤ **Les places de la Renaissance :**

Les places de la renaissance se distinguent des places du moyen âge qui la plupart du temps spécialisées pour le commerce, ou la religion, elles sont polyvalente. L'esthétique de la place est ramifiée par la présence d'objets, des colonnes, fontaines et de statues. La place de la renaissance est marquée par la pureté du tracé et sa sophistication géométrique

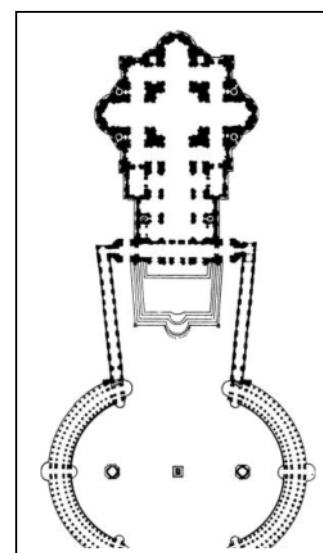


Figure N°08 : Plan de la place St-Pierre, à Rome (1574 –1656). Source : Leonardo Benevolo, 1994.

3-5 La période classique :

Deux exemples peuvent être représentatifs de l'époque : la place centrale de Grammichele en Sicile et la place des Vosges à Paris.

- *La place des Vosges à Paris* : La place a pris son aspect définitif en 1612, à l'origine place royale, à la révolution française, elle deviendra place des Vosges L'une des particularités de cette place c'est qu'elle est à l'origine d'une invention d'un nouveau type d'habitat ou même de quartiers. Située sur le site à proximité de la bastille, elle a un aspect extérieur uniforme, sa

forme est un carré parfait de 140 m de coté, elle est bordée de 38 immeubles avec des façades identiques . C'est vers le XVIII siècle que furent créés les premiers jardins et allées vertes destinés au public .



Figure N°09 : Une allée promenade Tourny- Bordeaux (1755)
Source : www.intercoproprietes.com/2019/02/22



Figure N°10 :Photo actuel du jardin de Tourny à Bordeaux. Source : www.evous.fr/ 2019/02/22

3-6 La période moderne

Le 20ème siècle voit apparaître un urbanisme progressiste (qui est codifié par la charte d'Athènes de 1933) celle ci fut élaborée par les CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) issu des utopies du 19 ème siècle.

L'urbanisme progressiste a pour objectif, contrairement au culturaliste, la fonctionnalité, le progrès social et technique et l'aménagement adéquat selon un modèle d'espace standardisé. Il met en valeur le zonage et la sectorisation des espaces. L'espace public n'est désormais qu'un espace vide, vert et isotope. La charte d'Athènes a introduit des concepts nouveaux réduits à quatre fonctions : Habiter, circuler, travailler, se recréer. Avec l'urbanisme progressiste des CLAM, la continuité du bâti est rompue. La notion même de rue s'efface .

L'espace public se polarise autour de lieux publics, se caractérisant par le fait d'être des espaces clos avec différentes formes et dimensions, et destinés à des citoyens usagers. C'est dans ce contexte qu'en France, à titre d'exemple, on verra de nouvelles politiques visant améliorer le cadre de vie dans les grands ensembles des années 60, et à réhabiliter les quartiers insalubres, c'est ce qu'on appellera opération «habitat et vie sociale. » On découvre dans les années 70 des intitulés comme « aménagement d'espaces publics : espaces verts, rues piétonnes, places, mise en valeur du paysage urbain, mobilier urbain, » cette notion est introduite dans un but bien précis afin d'articuler entre le logement et les interventions publiques. Les espaces collectifs sont considérés comme des services de

prolongement des logements. La notion d'espaces publics fera désormais allusion à la fois aux qualités spatiales et à des pratiques sociales.

4- L'ESPACE URBAIN PUBLIC :

Il est formé des espaces libres publics, pouvant être couverts d'un vert dense ou arboré et généralement affectés à des usages publics, et de ce qui est visible depuis ces espaces. Il comprend donc le paysage urbain et les façades entre l'espace public et l'espace privé de l'intérieur des bâtiments. Il correspond dans le cas d'une place, à l'espace libre qu'elle constitue et à son cadre architectural ou végétal. L'espace public est souvent composé, aménagé et entretenu en fonction de son usage et de sa perception par le public. (GAUTHIEZ, B, 2003).

On peut définir l'espace public sous différents points de vue :

- **Du point de vue juridique**, il est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics.

- **Du point de vue sociologique**, c'est un espace de sociabilité, où l'individu peut contacter et nouer des relations sociales avec les autres.

- **Du point de vue urbanistique**, le terme espace public désigne les espaces ouverts, extérieurs complémentaires au bâti privé et public.

Donc la notion de l'espace public entraîne de multiples amphibologies sans qu'il constitue un obstacle à la compréhension du terme.

4-1- Les types des espaces urbains publics :

Les espaces publics sont si divers qu'il est difficile d'en opérer une catégorie unique ou une entité homogène, cette diversité se lit dans le rôle, la forme et l'environnement physique.

4-1- La place :

La place est un espace public non bâti, desservi par des voies, affecté aux piétons ou aux véhicules, au revêtement généralement minéral, entouré principalement par des bâtiments, et agrémenté de mobilier urbain et d'édicules divers. Le mot vient du terme latin *platea* qui signifie une rue importante. La place est un espace libre de rencontres. Elle peut avoir pour vocation un marché, la nécessité de rassembler le public pour de grands événements, les fêtes, les déroulements de cérémonies politiques, religieuses ou militaires, le stationnement de véhicules, la jouissance d'une vue panoramique devant la mer ou un lac, etc. La place peut avoir pour origine la convergence de chemins ou de rues et être ainsi un espace fortuit, simplement réaménagé, ou bien avoir été créée selon une localisation choisie en fonction de

son usage et de son accompagnement monumental : centre d'une agglomération, place de quartier, etc. (GAUTHIEZ. B, 2003)

4-2- La promenade publique :

La promenade publique est un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. La promenade publique peut être un espace spécialement aménagé, comme l'était à l'origine le cours, ou un espace dont les qualités s'y prêtent, comme une place réservée aux piétons. Elle peut impliquer des aménagements spécifiques, ménageant les espaces destinés aux différents usagers (piétons, cyclistes, cavaliers, etc.), et le traitement du sol : revêtement minéral, végétation, quinconces.

Au Moyen âge, en France, on utilise principalement des lieux situés à la périphérie des villes, à la période moderne des espaces de promenades sont aménagés en tant que tels dans les villes européennes, d'abord sous la forme de mails et de cours. GAUTHIEZ. B ; 2003, dans son livre « Espace urbain, vocabulaire et morphologie », a cité différents types de promenades publiques à savoir :

- Le cours : Tronçon d'avenue, ou de boulevard, planté d'arbres d'alignement et propice à la promenade. Le mot dérive du *Corso*, rue importante du quartier du Champ de Mars à Rome, où étaient organisées des courses de chevaux, et des promenades.

- L'avenue-promenade : Avenue accompagnée de jardins de part et d'autre de la chaussée.

- Le mail : Voie piétonne bordée de rangées d'arbres et de plantations.

- La promenade de berge : promenade publique aménagée le long de la rive d'un plan d'eau, ou d'un cours d'eau.

- La promenade de bord de mer : promenade publique aménagée le long de la rive de la mer. Elle ménage une vue dégagée sur la mer et la côte.

4-3- Le système de promenade :

Ensemble fonctionnel formé des promenades publiques d'un quartier, ou d'une agglomération, et de leurs intercommunications par le moyen de voies aménagées à cet effet. (GAUTHIEZ. B, 2003)



Promenade de berge



La promenade de bord de mer



Le mail



L'avenue promenade



Le cours

Figure 11 : Types de promenades publiques.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

4-4- L'espace urbain public aménagé :

Aménagement d'un espace libre public conçu comme un tout, portant sur l'ensemble de ce qui le constitue : traitement du sol, mobilier urbain, édicules, cadre architectural, mise en lumière, vert. (GAUTHIEZ. B, 2003)

4-5- La voirie :

Ensemble des voies et des espaces libres permettant la circulation des véhicules et des piétons, incluant les aires de stationnement des véhicules. La voirie constitue un réseau prenant en charge les flux de circulation des personnes, des véhicules et des biens.

4-6- Les points d'échange entre les voies :

- Le carrefour qui est l'intersection de plusieurs voies.
- L'échangeur qui est un carrefour dont au moins l'une des voies est une autoroute ou une voie rapide.
- La plate-forme multimodale qui est un lieu ou un édifice aménagé pour faciliter le transfert de passagers ou de marchandises d'un mode de transport à un autre (automobile, train, avion, etc.). Elle est caractérisée par la juxtaposition d'installations propres à chaque mode de transport. (GAUTHIEZ. B, 2003).

4-7- Les espaces intermédiaires de circulation :

- Le passage : voie publique ou privée, établie à partir d'une porte cochère au travers d'un ou plusieurs terrains, sous un ou plusieurs bâtiments privés et traversant un îlot.

- La coursière : espace de distribution longeant une façade et porté par une structure en encorbellement ou par des poteaux, ou encore intégré dans une façade épaisse.

- La demi-lune : renforcement concave d'un bâtiment ou d'un mur de clôture sur la rue, dans lequel est percée une porte cochère ou une porte charretière.

- La cour-passage : cour formant un passage, bordée de bâtiments, accessible de la voie publique par une porte cochère



Le passage



La coursière



La demi-lune



La cour passage

Figure 12 : Les espaces intermédiaire de circulation.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

4-8- La végétation

Ensemble des espaces consacrés ou laissés aux végétaux dans une agglomération. Elle comprend : les espaces verts, les jardins publics, les arbres remarquables, les plantations de façades, les jardinières, ... GAUTHIEZ. B, 2003, a montré les types suivants :

- **L'espace vert** : espace libre consacré au vert et destiné à la récréation, aux sports, aux jeux ou à l'agrément visuel.

- **Le jardin public** : espace vert généralement enclos, accessible au public et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie, etc.

- **Le jardin en couverture** : jardin établie sur la terrasse de couverture d'un bâtiment, comportant des végétaux d'ornement.

- **Le square** : petite place comprenant un jardin public central. Il est souvent clos de grilles.

- **L'arbre remarquable** : arbre de haute tige dont les particularités (histoire, forme, essence, etc.) en font un monument.

- **La plantation de façade** : végétal, ou ensemble de végétaux, accroché à une façade en vue d'une meilleure croissance, ou pour le plaisir du public ou des occupants du bâtiment, planté généralement en pots ou en jardinières.

- **La jardinière** : récipient dans lequel on fait pousser des plantes, arbustes, fleurs, etc. pour l'agrément des espaces libres publics et des espaces intermédiaires comme les terrasses accessibles.



Jardin en couverture



square



Plantation de façade

Figure 13 : La végétation.

Source : GAUTHIEZ. B, 2003

5-Les enjeux de l'espace public :

L'espace public est le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine où il exprime son rôle économique, social et culturel, dès sa naissance jusqu'à aujourd'hui, il ne cesse de jouer son rôle et de créer une certaine ambiance dans la vie urbaine par ses enjeux multiples, (BASSAND.M et al, 2011) nous a distingué quatre enjeux de l'espace public, qu'ils sont :

5-1-La mobilité : un facteur très important dans l'évaluation de succès de projet urbain (la conception de l'espace public) ; c'est une caractéristique plus importante du citoyen, la pluralité des moyens de transport facilite l'urbain à travailler « *la leçon qui découle de cette option c'est correctement que l'urbain ne peut correctement fonctionner que par un mélange de divers modes de transport propre à chaque agglomération ou métropole* » (BASSAND.M, et al, 2001).

5-2-Les usages publics : plus à la mobilité, il y a d'autres usages fondamentaux qui influent sur la dynamique de l'espace public, il s'agit des usages qui s'inscrivent dans les bâtiments comme les banques, les usines, les gares...etc., les commerces riverains, les commerces ambulants, les marchés, qui aident à créer une ambiance et une animation spécifique. « *D'aucun sont très régulier : les usages inscrit dans divers bâtiments : magasins, banques, usine, gares etc. se reflètent très régulièrement sur les espaces publics.*

Ils impliquent des cycles et impriment des dynamiques très spécifiques aux espaces publics où ils se situent. » (BASSAND.M, et al, 2001).

5-3-La sociabilité : l'espace public articule des différents groupes sociaux qui constituent la ville, il s'agit de créer des relations fluides et spontanés, une solidarité et une cohésion sociale, qui compose cette solidarité quelle prend plusieurs formes, ces formes se groupent pour produire un tissu social considérable « *cette sociabilité peut prendre des formes infimes : côtoiements, frôlement, regards furtifs ou appuyés, clins d'œil, (...)* ; ces comportements sociaux minuscules amorcent des discussions et sont peut être le début d'une relation ou d'un groupe durable. » (BASSAND.M, et al, 2001).

5-4-L'identité : toute communauté doit avoir sa propre identité, qui la distingue des autres communautés, afin que chaque habitant puisse bénéficier de cette identité pour pouvoir construire son propre. L'identité de la ville est construite par la forme urbanistique et architecturale des espaces publics, la manière dont elle solutionne les enjeux de mobilité, les usages civils et la sociabilité « *une identité qui les distingue les uns des autres et surtout qui les rende attractives,* » (BASSAND.M, et al, 2001).

6-Concevoir l'espace public :

D'après (LYNCH.K, 1982 cité par HANAFLA, 2010); la conception, est un terme, qui a un sens plus général ; la conception est la création imaginaire d'une forme possible, en même temps que la façon de la réaliser, qui vont satisfaire un objectif humain. Vu que 'la conception' est une interprétation d'une idée. La conception de l'espace public est une préoccupation majeure des soucis sociaux, elle doit être portée par une volonté politique et une implication des collectivités sociales pour obtenir la cohérence nécessaire, cette cohérence ne peut être achevée sans la compréhension des besoins et des aspirations des citoyens, cette compréhension vient d'une étude profonde de la société concernée, un ensemble de phénomènes à observer, enregistrer, analyser puis établir un ensemble des règles pour concevoir un espace de cohésion sociale et accessible par tous les acteurs de la société. « *Concevoir et aménager l'espace public, c'est répondre à des pratiques sociales diversifiées et contribuer à la lisibilité et à la cohérence de la ville* » (PINON.P, 1991).

6-1 - Les acteurs de l'espace public :

Ils sont les individus ou des groupes qui font des actions et qui ont des effets directs ou indirects sur l'espace public, « *En ce qui concerne les espaces publics, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens* »

(BASSAND.M, et al, 2001) ces acteurs sont :

6-1-1-Les acteurs économiques : ils sont les responsables en premier lieu sur la dynamique du projet urbain. Ces acteurs sont les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs...etc. (BASSAND.M, et al, 2001).

6-1-2-Les acteurs politiques : ils sont les acteurs responsables sur la prise de décisions, ils appartiennent aux institutions communales, fédérales...etc, (BASSAND.M, et al, 2001), leur rôle se résume autour de la prise en charge des besoins et des préoccupations des citoyens pour une meilleure production de l'espace.

6-1-3-Les acteurs professionnels : ils sont les professionnels de l'urbain et l'espace public, ils ont un rôle plus stratégique dans la marche du projet urbain que les deux précédents acteurs, « *ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement important* » (BASSAND.M, et al, 2001), ces acteurs sont :

-Les architectes : malgré le grand rôle joué par eux, les architectes cèdent l'espace public aux ingénieurs et aux paysagistes, ils sont le facteur professionnel le plus important, car ils sont les seuls qui ont la possibilité d'offrir une œuvre d'art intéressante et qui vise à améliorer la qualité de l'espace bâti.

-Les urbanistes : ils tentent à donner une lecture de la ville, leur travail porte sur l'aménagement de l'espace (public et privé) et son organisation, par l'élaboration des documents d'urbanisme, car ils ont une vision synthétique de la ville. Leur rôle est d'anticiper les besoins et les aspirations des citoyens afin de bien mener le projet urbain.

-Les paysagistes : ils sont les artistes, les responsables sur la qualité paysagère de l'environnement bâti, leur métier consiste à concevoir l'espace urbain afin de le rendre plus attrayant, leur esprit naturaliste les pousse à s'intéresser par des processus vivants de la ville (comme la végétation) dans le but d'améliorer le confort psychologique de l'utilisateur.

6-1-4-Les usagers : ils sont les responsables de la dynamique de la gestion du projet urbain, ainsi qu'un outil de vérification de la pertinence de ce projet (leur acceptation ou bien leur refus du projet), leur occupation et utilisation de l'espace changent selon qu'ils sont femmes ou hommes, enfants ou vieux, habitués ou visiteurs, et leurs pratiques changent selon la nature de l'espace conçu (l'aménagement implanté, le type de l'espace...)

6-2-Les besoins des citoyens :

L'utilisation quotidienne de l'espace public illustre des phénomènes qui interprètent les besoins des usagers, ces besoins s'ensuivent des rapports entretenus entre l'homme et son

environnement, et qui favorisent l'interaction sociale, nous essayons ici d'énumérer quelques besoins de citoyens :

6-2-1-Les besoins de confort physique : le confort physique est un des besoins fondamentaux de l'être humain ; par exemple la protection contre les dures conditions climatiques (les rayons solaires, la vitesse des vents...), les éléments de l'aménagement doivent concourir pour offrir ce confort soit par l'implantation des espaces verts qui produisent un microclimat, des dispositifs de protection ou de mobilier de repos.

6-2-2-Les besoins en confort psychologique : l'utilisateur a besoin de se sentir en sécurité afin d'éviter toute agression et accident, le confort psychologique est un besoin de base, il se nourrit par la convivialité, l'ambiance, et la satisfaction visuelle qui sont offertes par cet espace, plusieurs facteurs influent sur le confort psychologique de l'utilisateur :

- La position de l'espace dans le tissu urbain : les espaces qui sont mis dans des endroits calmes offrent un degré de confort plus élevé que ceux qui sont implantés dans des endroits de bruits et de pollution.
- La forme physique de l'espace qui doit offrir le sentiment de bien être et qui reflète une sensation d'un espace clos ;
- Un accès libre et bien repéré pour faciliter l'accès et la circulation dedans ;
- L'aménagement et les points de repère comme les fontaines et les panneaux, les espaces de jeux qui offrent la sensation d'un espace bien aménagé et destiné au repos et loisir ;
- L'existence des personnes que nous connaissons donne un sentiment de familiarité et de convivialité.

6-2-3-Aspirations relatives à l'utilisation et aux liens sociaux : l'espace public est un lieu de cohésion sociale, un espace où la vie urbaine se forge, « *une rue est une famille, une autre qu'à la maison* » (DE SABLET.M, 1988), ainsi qu'un lieu d'apprentissage, les citoyens ont besoin de communiquer, de discuter et de converser avec d'autres personnes et d'échanger des idées et des connaissances, tout espace public doit offrir cette nécessité de premier ordre pour les citoyens, la négligence de cette nécessité rend cet espace un espace vide et mort, le cas actuel de la plupart des espaces dans nos villes.

6-2-4-Aspirations relatives au déplacement et commerce : un des principaux besoins des citoyens, tous les espaces publics doivent permettre la circulation facile des usagers, mais avec le développement industriel ; des nouveaux moyens de transport ont paru, cela implique que les aménagements anciens doivent changer pour bien s'adapter avec les changements récents.

A propos de l'activité commerciale, Le souk, les rues et les ruelles sont le théâtre de

quelques activités commerciales et artisanales qui animent la vie urbaine des habitants et qui offrent une ambiance spécifique, les commerces utilisent l'espace public pour exercer leur activité, mais malheureusement ces activités tendent à disparaître ; avec le développement économique ces activités ont été transférées vers d'autres lieux comme les grands magasins et les centres commerciaux, C'est tout un mode de vie qui est emporté, ça nous donne un espace public vidé d'une activité qui lui permet de vivre .

7-L'aménagement de l'espace public :

L'aménagement de l'espace public contribue à l'identité de la ville, donc cet aménagement doit donner une satisfaction au grand nombre de citoyens, il améliore l'ambiance urbaine et réduit le sentiment de l'insécurité comme il augmente le confort et la convivialité, cet aménagement comprend :

7-1-Le mobilier urbain :

C'est un ensemble d'objets ou dispositifs publics ou privés, installés dans l'espace public. L'expression « mobilier urbain » apparaît dans les années 1960. Selon (MERLIN.P, CHOAY.F, 2000) : « *Son apparition révélant une première réaction devant l'accumulation hétéroclite des constructions et des objets fonctionnels dans l'espace urbain* »

Selon (DE SABLET.M, 1988), « *Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espace collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permet de mettre en scène l'espace collectif* ».

7-1-1-Les fonctions de mobilier urbain :

Le mobilier urbain doit assurer plusieurs fonctions comme :

- L'orientation des usagers par des panneaux publicitaires et des panneaux d'information .
- Les bancs et l'abri assurent la détente et la mise à l'abri.
- L'échange entre les habitants (les terrasses café).
- Les jeux pour les enfants
- La communication par les cabines téléphoniques...etc.

A cause de la diversité du mobilier urbain on peut citer :

7-1-2-Les types de mobilier urbain :

7-1-2-1-le Mobilier urbain pour repos : le mobilier de repos constitué par : les bancs, les banquettes, les sièges...etc.

-Les bancs : sièges à plusieurs places situés le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou dans un jardin public.ils apparaissent dès 1655 à Paris avec l'aménagement des espaces verts

(GAUTHIEZ.B, 2003). Le type et la matière du banc dépendent de l'utilisateur (un jeune ou un vieux) et de la durée d'utilisation (longue ou courte durée).



Figure N°14: bancs publics.
Source: www.streetfurniture.blogs.ipag.fr/2019/04/21

-C' est un système de mobilier urbain (banc public), fixé au mur, il est composé de 3 modules



Figure N°15: Mobilier urbain pour repos. Source: www.streetfurniture.blogs.ipag.fr/2019/04/22



Figure N°16: banc public.
Source: <http://www.openspace-urbain.fr/2019/04/22>

-Vis-à-vis, un banc en acier, comprenant un socle composé de deux tubes courbés en acier.

7-1-2-2-Mobilier pour l'éclairage public :

Il assure l'éclairage nocturne, et rend la ville plus sécurisée, donc c'est un facteur essentiel de confort et de sécurité. L'éclairage public ne devient un fait acquis dans les grandes villes que dans le courant du XVIIIème siècle. (GAUTHIEZ.B, 2003)

Selon DE SABLET. M, 1988, l'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- La mise en évidence des éléments signalétiques ;
- Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités).

-La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.).

-L'animation d'activités ludiques et de loisirs.

-La clarté des zones de conflits.

-Les candélabres : Dispositif d'éclairage nocturne de l'espace public ou luminaire porté généralement d'un poteau, il est disposé de façon à répandre régulièrement la lumière, selon un espacement variable et les caractéristiques de l'espace. (GAUTHIEZ.B, 2003).

-Les lampadaires : C'est un haut candélabre pouvant porter plusieurs dispositifs générateurs de la lumière destinée aux artères et aux vastes espaces publics. (GAUTHIEZ.B,2003).



Figure N°17: la plaza Mayor, Madrid.Source: www.shmadrid.fr/2019/04/10
-L'utilisation des bancs en pierre autour des lampadaires qui assure des différentes vues de l'espace

Figure N°18: lampadaires, Paris.
Source: www.google.com



7-1-2-3-Le mobilier urbain relatif à l'hygiène : il est constitué par : les poubelles, les corbeilles, les bornes de propreté, les conteneurs pour les ordures...etc.

-corbeille : est un récipient destiné à recueillir papiers et déchet généralement fixé à un support, elle apparait dans le courant du XIXème siècle. (GAUTHIEZ.B, 2003).

-La poubelle : Un récipient mobile destiné à la collecte des déchets, ce récipient a pris le nom du préfet du département de la seine qui l'imposa en 1884.



Figure N°19: poubelles et corbeilles. mobilier urbain. Source: www.google.com/2019/04/10

7-1-2-4-Le mobilier de décor :

Mobilier ou édicule dont la seule fin est de décorer l'espace libre public. C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à l'esthétique du paysage urbain : bâtiments, mobilier urbain, édicules, traitement des sols, le décor des espaces et le traitement des façades antérieures y prennent une place particulière. (GAUTHIEZ.B, 2003).

-Le bac à fleurs : utilisé généralement pour la décoration aux entrées des équipements ou aux bords des rues...etc.



Figure N°20: édicule décoratif, Onnion (Haute-Savoie) Source: GAUTHIEZ.B. (2003).



Figure N°21: Édicule de la STCRP à Saint-Germain-des-Prés, Paris. Source: www.google.com./2019/04/10



Figure N°22: bacs à fleurs. Source: www.google.com./2019/04/10

7-1-2-5-Le mobilier urbain de l'information et de la communication :

Ensemble des dispositifs visuels portant des informations aux usagés de l'espace public ou permet la communication entre eux .

-Panneaux de signalisation : plaques portant une indication montés sur un support, avec un éclairage propre ou non.

-Panneaux d'affichage : ce sont des panneaux qui supportent un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité. Ils sont destinés aux annonces ou aux informations émanant d'une autorité reconnue. (GAUTHIEZ.B, 2003).



Figure 23: Panneaux publicitaires. Source: www.Google.com/2019/04/10

7-2-Les Edicules :

Le terme édicule paraît récent (attesté vers 1900) et recouvre plusieurs petites constructions isolées dans l'espace public ou des espaces ouverts, d'emploi et de statuts variés.



Figure N°24:Terrasse sur la plaza Mayor, Madrid. Source: (www. shmadrid.fr /2019/04/10



Figure N°25:kiosque journaux. Source: GAUTHIEZ.B. (2003).

-La fontaine : Cadre ou traitement architectural d'une arrivée d'eau potable ou non, elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin elle est localisée dans les lieux publics les plus fréquentés tels que les carrefours ou les places, au moyen âge la fontaine remplace souvent des puits communs ou privés. (GAUTHIEZ.B, 2003).

-La cabine téléphonique : édicule protégeant un téléphone et son usager, placé dans un espace libre public. (GAUTHIEZ.B, 2003).



Figure N°26: Fontaine, plaza de la Puerta del Sol.
Source: (www. shmadrid.fr /2019/04/10



Figure N°27: Cabine téléphonique, Pékin, Chine.
Source: www. wikipedia.or/2019/04/11

7-3-L'espace vert : la notion d'espace vert conçue comme aire de repos, de jeux et de liberté des citoyens, à base naturelle végétale est apparue au courant des années soixante . Les espaces verts peuvent prendre plusieurs formes et occuper des superficies et des emplacements variables ; on peut les classer en divers types selon :

- ✓ La localisation (urbaine, suburbaine, rurale) ;
- ✓ Leur degré d'aménagement ;
- ✓ Leur statut de propriété (public, privé, privé ouvert au public) ;
- ✓ Le type d'utilisation .
- ✓ La fréquentation (quotidienne hebdomadaire, occasionnelle, etc....)

Et on les distingue aux différents niveaux :

- ✓ De l'unité d'habitation (les jardins privés et les jardins d'immeubles ;
- ✓ De l'unité de voisinage (les squares, les places et les jardins publics, plaines de jeux...etc.)
- ✓ Du quartier : terrains de sport, promenades, parc de quartier ;
- ✓ De la ville : parc urbain, parc d'attraction, jardin botanique...etc.
- ✓ De la zone périurbaine : base de plaines aires et de loisir, forêts promenades...etc



Figure N°28: Fontaine, plaza de la Puerta del Sol. Source: www. shmadrid.fr /2019/04/10



Figure N°29: Des arbres aux bords de la rue.
Source: www. wikipedia.or/2019/04/12

Conclusion

L'espace public n'est un espace de liaison entre les éléments bâtis de la ville ni un espace technique pour le passage des différents réseaux ou un espace de déplacement, au contraire c'est le lieu d'appropriation des différents groupes sociaux . Il est multiple par sa forme, il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie ou parking ou d'abord de zone, Il peut être jardin, square, grand parc urbain. De tous ces espaces, aussi différents soient-ils, se développe la vie sociale. Ce sont des lieux de mixité sociale, leurs rôles deviennent porteurs de vie sociale

CHAPITRE II :

LA PLACE PUBLIQUE

Introduction

Dès ses origines, l'histoire des places est double, fonctionnelle et formelle. Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange, la rencontre au sens le plus large du mot.

1- Définition de la place :

Le dictionnaire définit la place comme un « lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments », comme « un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville », voire comme un « endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés ».

Depuis un siècle, les définitions sont donc fondées d'abord sur des relations architecturales et fonctionnelles (économiques). Pour Géo B. Ford le but essentiel d'une place est la distribution du trafic et le stationnement des véhicules devant les édifices publics.

Le mot dans son rapport avec l'architecture exprime plusieurs choses :

- Le lieu même, le terrain obligé ou choisi sur lequel on élève un bâtiment ;
- Celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville ou d'un quartier pour l'agrément ou les besoins de ses habitants (culturels ou sociaux) ;
- Celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.
- Une place est un espace public : son accès est libre et accessible à la foule.
- Elle possède plusieurs possibilités d'accès : carrefour pour le piéton et pour l'automobiliste.
- Elle s'étend à ciel ouvert : espace exclusivement extérieur.
- Elle se caractérise par ses frontières et son bâti pour l'usager.
- La place est un lieu de liberté d'expressions.

D'une manière générale, cette dernière est née du besoin qu'ont les hommes de se rassembler pour discuter, négocier, converser, assister à un événement (spectacle, ...). Espace polyvalent par excellence, prolongement de l'habitat, la place publique est fréquentée essentiellement par toutes les tranches d'âges. Cet espace urbain public doit être aménagé de manière à ne pas figer les activités (jeux, détente, repos, spectacle...).

2- Origine du concept de la place :

Dérivant de son origine latine - platea : rue large ou place - le mot désigne le tout dans le cas de la place forte, agglomération fortifiée, et de la ville de garnison, ou s'applique à des fonctions caractéristiques lorsqu'il désigne des corps de métiers réunis, par exemple, dans la « place financière » de Paris; le « jour de place » était celui où les négociants de la ville avaient coutume de s'assembler.

La recherche étymologique nous a permis de déceler une approche historique et sociale de cette notion :

- La place, mot dérivant du latin populaire (platea) lui-même dérivant du latin classique (platea) désigne une large rue, emprunté au grecs (plateia) féminin de (platus) correspondant au mot français « large »
- D'après Larousse 3 volumes en couleur, dictionnaire encyclopédique tome III Ed. librairie Larousse Canada 1970 « Lieu public, découvert et bordé de maisons et de monuments, la place du marché, la place Vendôme à Paris »
- R.Krier voit en la place: « le premier type d'espace urbain inventé par l'homme. Elle résulte du groupement de maisons autour d'un espace libre. Cette configuration permettrait un maximum de contrôles publics dans l'espace intérieur, et constitue ainsi un bon dispositif de défense à l'extérieur, la surface à protéger est minime .
- La place dans le dictionnaire arabe trouve son équivalent :
« Seeh », espace non bâti, découvert, se trouvant entre les maisons du quartier.
« Rahba » désigne un terrain étendu devant le campement de tentes, là où les visiteurs étrangers sont accueillis.

Le « Mrah » désigne le campement des caravanes abritant les chameaux. Espace pour marquer une pause, se détendre et se reposer.

- Pour le petit Larousse 1991 « la place est un espace public découvert, dans une agglomération ».
- Palladio A, « la place désigne un grand espace visible par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques superbes édifice » .

Les places publiques de nos jours servent beaucoup plus à procurer de l'air et de la lumière à un tissu urbain très dense. On désigne toute parcelle de terrain entourée de rues et sur laquelle on a renoncé à élever toute construction comme « place ».

3- Les rôles de la place :

Une place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments, qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage. En plus des aspects affectifs et sentimentaux, nous avons tout simplement besoin de nous orienter, de nous retrouver afin de « pratiquer » ce lieu - d'y vivre.

- Un repère exceptionnel du paysage
- Voir et observer
- Les articulations de la structure urbaine

4- Les fonctions des places publiques :

Parce que nous avons choisi de privilégier les rôles et les pratiques citadines, les fonctions sont rattachées aux thèmes concernant le « vécu ». Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques procèdent évidemment de la nature même de celles-ci vouées au rassemblement et au passage : la circulation et le commerce. Viennent ensuite les activités sensibles à un certain décorum que procure le dégagement des façades : administration, culte, bureaux. L'habitat est le complément banal mais les plus belles maisons du quartier se trouvent sur la place aussi bien que le long des principales avenues.

5. Types des places publiques : L. Cloquet, fait remarquer qu'il existe trois types de places publiques :

5.1- Les places de circulation

Les places de circulation se situent aux croisements des voies (rond point) et destinées spécialement au trafic routier.



Figure N°30 :Place charles II : Source <https://fr.wikipedia.org/2018/12/14>

5.2 - Les places d'agrément :

Elles sont situées dans le tissu urbain plus ou moins dense, ces places dégagent une vue agréable, elles procurent de l'air et de la lumière et servent aux jeux et aux rencontres, et aux réunions publiques



FigureN°31 :Laplace.du.marché.Namu .Source : <https://search.mysearch.com/2018/12/14>

5.3 - Les places monumentales :

Ce sont des places généralement encadrées par des bâtiments avec des façades monumentales et dont le centre est soit vide, soit occupé par un monument.

Dans cette catégorie on a : la place de la mosquée, de l'église, de l'hôtel de ville, du château, celle du palais de justice et celle de la gare. On a une double fonction de ces places :



Figure N°32 : La place de Charles de Gaulle Etoile à Paris .Source : <https://search.mysearch.com/2018/12/14>

- Une extension de la fonction de l'équipement principal qui en fait partie, vu le flux important de fréquentation : mosquée, marché, mairie.
- Elle permet de mieux exposer un édifice important et participe à l'aération du tissu urbain généralement dense au centre ville.

5.4 - Les places d'armes :

Elles dérivent d'un élargissement, ou d'une fortification, ces places occupent en général une position centrale et sont reliées directement au périmètre à défendre. Elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires. Elles dérivent d'un élargissement, ou d'une fortification, ces places occupent en général une position centrale et sont reliées directement au périmètre à défendre. Elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires.



Figure N°33 : Le place d'arme .Source : www.mistercard.net/2019/12/14

5.5 - La place du marché :

C'est le lieu où se tient habituellement le marché plus ou moins grand par son aménagement spécialisé. Presque toutes les villes anciennes possèdent ce genre de place, elles sont souvent associées à d'autres fonctions principalement religieuse, ce qui justifie la présence de mosquée et de l'église dans le prolongement de la place



Figure N°34 : La place du marché /Source : www.lesarum40.free.fr/2019/12/14

5.6 -La place de quartier :

Toute place, « centrale » ou « de quartier », se situe également au sein des composantes surfaciques du territoire urbain qui sont les quartiers. Le quartier, appréhendé comme fraction du territoire urbain ayant une physionomie propre et des traits distinctifs qui lui confèrent unité et individualité ([Merlin et Choay 1988](#)) ou comme une forme d'organisation de l'espace et du temps de la ville, un point de contact entre la vie sociale et l'espace urbain fondé sur la proximité, et dont le pouvoir structurant s'affaiblit dans le temps ([Lefebvre 1967](#)) est une entité extrêmement difficile à délimiter. Rarement il correspond aux délimitations administratives des quartiers définies par les administrations municipales .



Figure N°35 La place de quartier : Source : www.francebalade.com/2019/12/14

6-Les différents aspects de la place publique :

La place publique possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, elle dégage des différentes formes et reflète des divers symboles, tous ces facteurs lui donnent un aspect formel, fonctionnel, émotionnel et informationnel, selon la manière de laquelle perçu et vécue, il s'agit de :

6-1-L'aspect fonctionnel : la diversité des fonctions qui se déroulent dans une place publique lui rend un espace très fréquenté par les citoyens, car elle est un espace qui abrite multiples activités, la place publique qui englobe plusieurs activités en même temps est une

place plus utilisée qu'une place qui possède moins d'activités, elle devient un espace d'attraction et d'échange entre les gens, ainsi qu'un lieu de cohésion sociale.

6-2-L'aspect formel : grande ou petite, rectangulaire ou circulaire, plate ou en pente, avec cette diversité formelle la place publique joue un rôle important comme point de repère dans la ville, la forme de la place est importante aussi que les fonctions qui s'y déroulent, et cette forme diffère selon la place qu'elle occupe dans le tissu urbain, ainsi que la manière qu'on peut la percevoir.

6-3-L'aspect émotionnel : la place publique possède un aspect émotionnel, à travers les sensations et les réactions psychologiques qu'elles produisent chez l'utilisateur selon :

- La manière de la pratique de cet espace sous différentes formes ;
- Les éléments composants de cet espace et qui ont un effet psychologique sur l'utilisateur.
- Le temps de l'utilisation de l'espace (l'utilisation diurne sous la lumière du jour diffère de l'utilisation nocturne sous la lumière artificielle) ;
- La qualité des ambiances existantes dans cet espace.

6-4-L'aspect informationnel : l'existence des panneaux publicitaires et le mobilier de signalisation lui rend un espace informationnel, où les usagers peuvent prendre plusieurs informations, et renseigner sur la ville pour pouvoir se guider dedans, et on souligne que les manifestations et les échanges culturels jouent aussi un rôle très important dans le côté informationnel de ces lieux.

7-les éléments constitutifs d'une place publique :

la place publique est composée d'un ensemble d'éléments constitutifs, qui participent à la création de son propre image, le choix de ces éléments doit être dans le but de répondre aux besoins des usagers, parmi ces éléments on cite :

7-1-Le mobilier urbain : le mobilier urbain est un élément très important dans le cadre de l'étude de la place publique, c'est un élément qui fait partie de leur décor, et qui à travers lui on peut expliquer l'usage de cette place, et parfois un changement du mobilier urbain peut affecter l'utilisation ainsi que l'image de la place.

7-2-le bâti : une composante très importante de la place publique, il est considéré comme une limite verticale qui lui assure une lecture particulière. La continuité et la discontinuité, les couleurs, les matériaux, la texture des constructions influent notre perception de cet espace, et qui peuvent nous donner une idée sur le type de cet espace. Les dimensions de la place dépendent fortement du rapport entre sa largeur et la hauteur des constructions qui

l'entourent, le changement de ce rapport peut engendrer le changement des caractéristiques de cet espace (MEZIANI.H, 2001).

7-3-le sol : il joue le rôle de la limite horizontale de l'espace public, son revêtement et sa texture peuvent affecter l'utilisation. Le traitement du sol dépend du type de cet espace, et de son environnement.

-Le revêtement : matériau dont on recouvre le sol, notamment les chaussées et les trottoirs, et sa mise en oeuvre, à des fins de commodité, de circulation, de protection ou d'esthétique, et pour éviter la dégradation du sol, la poussière et la boue. il existe deux types :

-Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage... ;

-Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins

Conclusion :

Parler de la place publique nécessite une interrogation approfondie sur ses caractéristiques, dimensions et différentes lectures, elle possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, comme elle dégage des différentes formes et reflète des divers symboles. Certes elle joue le rôle d'un élément important dans la lecture de la ville, et constitue un point de repère physique qui organise notre perception de l'espace dans la ville.

CHAPITRE III : APPROCHE ANALYTIQUE

ANALYSE DES EXEMPLES ET CAS D'ETUDE

Introduction

La programmation est présentée comme un outil et une manière d'aborder le projet, d'appréhender et de contrôler son futur environnement .L'élaboration du programme est la réponse aux questions très importantes qui doivent être posées au préalable pour définir les activités de base qui vont permettre le déroulement de ces grandes fonctions, expositions, détente et loisirs , d'après une analyse de cas d'études, des exemples et le traitement des résultats du questionnaire on va ressortir les grandes lignes du programme et encadrer les performances et les objectifs .

I -Eude des exemples :

I-1-Placette Ralph Perk

I-1-1 situation :

Nommé pour l'ancien maire de Cleveland Ralph Perk , la place est situé a Est 12 th Street et Chester avenue , sur l'un du plusieurs parcelles du centre ville de au bulldozer New york



Figure N°30:Plan de masse de place Ralph Perk .Source :www. architizier.com/2018/12/15

I-1-2-Les composants de la place :

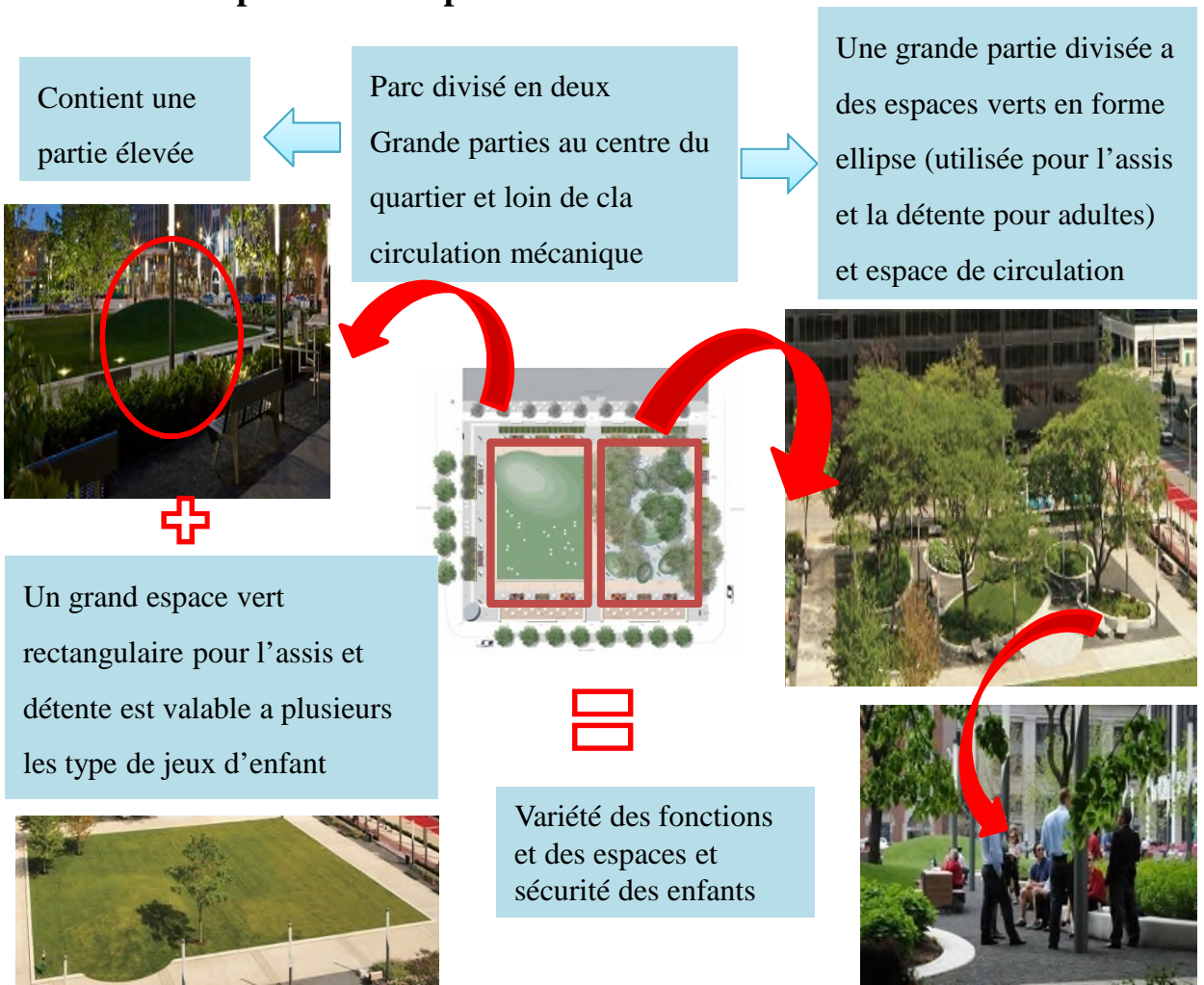


Figure N°31: Les composants de place Ralph perk. Source architizier.com/2018/12/15

I-1-3 Aménagement et espaces verts :

Espace bien aménagé et riche en espaces verts (création de l'ombrage et d'un micro climat)

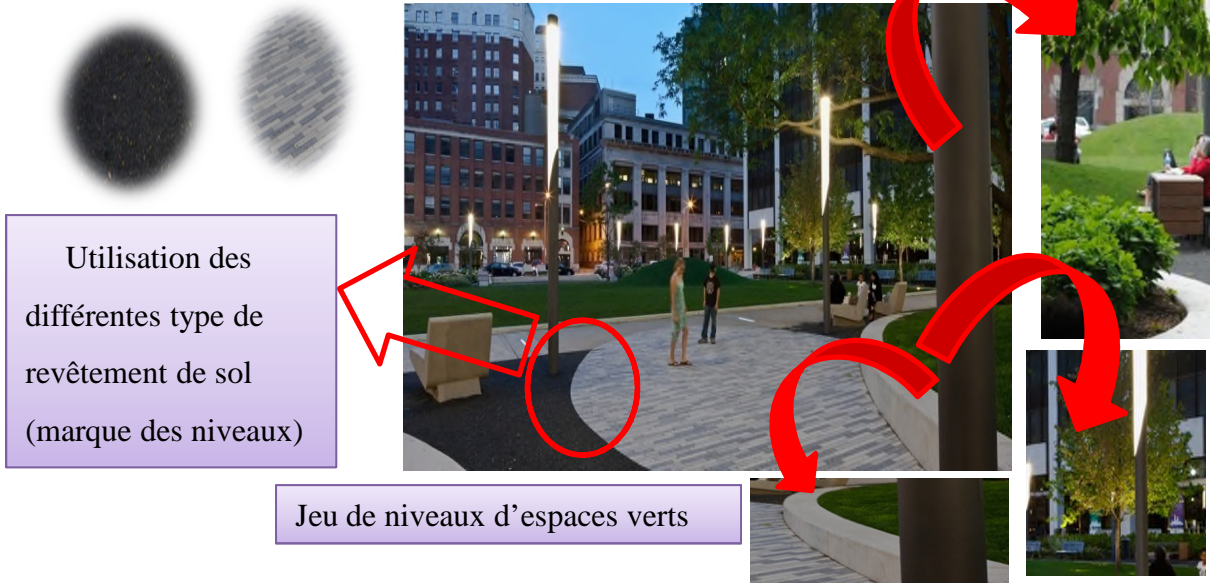


Figure N°32: Aménagement et espaces verts .Source:architizier.com/2018/12/15

I-1-4 Mobilier urbain:

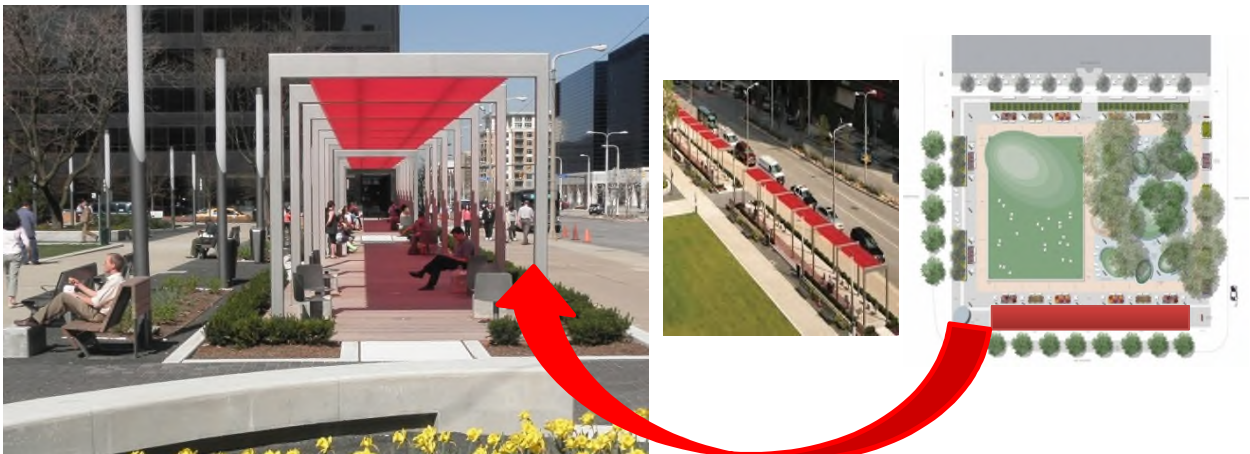


Figure N°33: Mobilier urbain. Source:architizier.com/2018/12/15

Un espace couvert avec des éléments rouges(Les allais) et aménagé avec des chaises séparé partiellement de la placette avec des Pot d'arbres longitudinale afin de réduire la pénétration de flux des visiteurs .

I-1-4-1 Type de chaise :

On assiste plusieurs types de chaises (qui reflètent l'identité se ses utilisateurs)se varient

➤ **Selon l'utilisation :**

- Sessoire (1,2,3,4)
- S'allonger (5)

➤ **Selon le nombre d'utilisateurs**

- Individuel (4)
- Collectif (2,1)
- Individuel avec table (3)

➤ **Selon la matiere :**

- Metalique (1)
- En Béton (2,5)
- Mixte (bois + metal)



Figure N°34: Type des chaises.
Source architizier.com/2018/12/15

I-1-4-2 Type d'éclairage :

Un seul type de candélabre utilisé au niveau de la place de forme de baguette métallique . Le nombre de candélabre est considérable et assure une bonne qualité d'éclairage

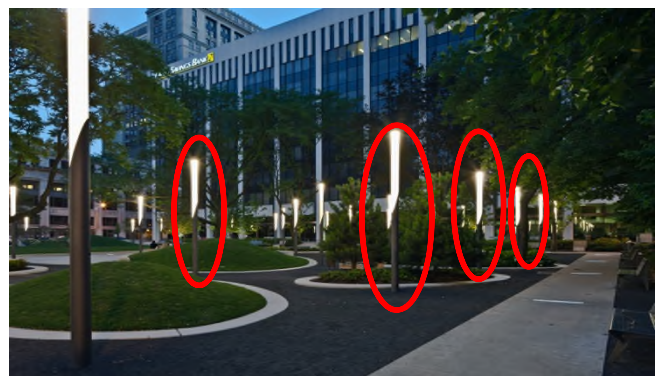


Figure N°35: Type d'éclairage.
Source : architizier.com/2018/12/15

Synthèse de cet exemple :

- La variation des activités et pratique au niveau de la place nécessite une séparation des espaces .
- Les espace pour enfant doit être englobé au centre du quartier pour être sécurisé .
- Le mobilier urbain reflet l'identité des utilisateur .

I-2 Place de quartier du Ramponneau :

I-2-1 situation :

le quartier du Ramponneau, situé en périphérie de la ville Seine-Maritime, a Fécamp, offre désormais aux habitants des espaces publics largement végétalisés, où le piéton est au cœur des préoccupations. Surface 100.000 m²

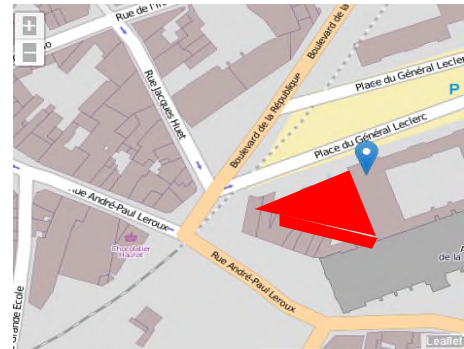


Figure N°36: Plan de situation de place du Ramponneau
.Source :www. googlemap.com/2018/12/15

I-2-2 Les composants de la place du quartier :

- 1 – Terrasse
- 2 – Espace gazonné libre pour assis et détente
- 3- Jardin de jeux
- 4- place de marché
- 5 – jardin potager
- 6 – passage piétonnier aménagé avec des rochers
- 7 - fontaine



Figure N°37: Les composants de place du Ramponneau
.Source :www. Archdaily..com/2018/12/15

La place propose des espaces récréatifs et paisibles, créatifs et pédagogiques. Un jardin potager et fleuri clos, une aire de jeux et des espaces de détente se mêlent au nouveau paysage, dont une partie est dictée par la trame urbaine.

Place de marché ouverte sur rue pour faciliter le transport des marchandises et pour l'isoler de la place, jardin ludique, terrasses et jeux d'enfants animent son cœur(pour raisons de sécurité) C'est dans un esprit d'attention portée aux gens et aux choses du territoire que le projet a pris corps, avec le souci du détail qui force au respect du site, de ses habitants et de ceux qui le gèreront .

I-2-3 Aménagement et espaces verts :

Espace bien aménagé et riche en espaces verts , c est un ensemble ordonné et très paysagé .




Présence que des rues piétonnier au niveau de la place , certains sont aménagés avec des rochers colorés.



Figure N°38: Aménagement et espaces verts du place du Ramponneau .
Source www.Archdaily.com/2018/12/15

I-2-4 Mobilier urbain :

On observe un manque de banc urbain pour favoriser les gens a utiliser les espaces verts .



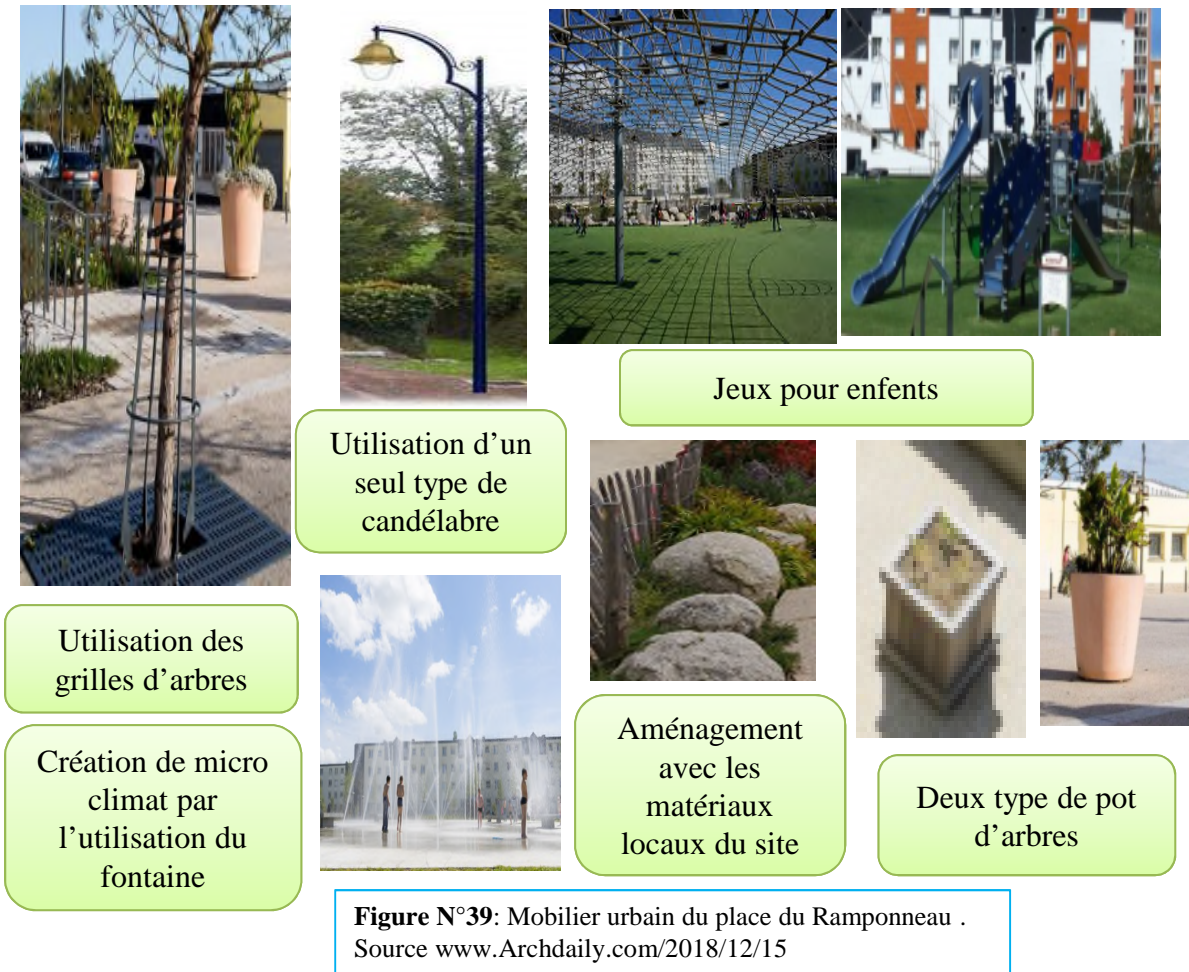


Figure N°39: Mobilier urbain du place du Ramponneau .
Source www.Archdaily.com/2018/12/15

Synthèse : dans cette exemple

- Le piéton est au cœur des préoccupations.
- Place de marché ouverte sur rue pour faciliter le transport des marchandises et pour l'isoler de la place ,
- Jardin ludique, terrasses et jeux d'enfants animent au centre de la place pour des raisons de sécurité .
- La variation des activités et pratique au niveau de la place nécessite une séparation des espaces .
- Un manque de banc urbain pour favoriser les gens a utiliser les espace vert .
- Création de micro climat par l'utilisation du fontaine .
- Et l'aménagement avec des matériaux locaux .

I-3- Place Ben Badis / Biskra :

I-3-1 situation :

La place Ben Badis (à la cité Ben Badis/Biskra), se situe dans la Z.H.U.N Ouest, où elle fait partie des allées Seddik Ben Yahia. D'une forme trapézoïdale, sa surface totale est de 7423.00 m². La place Ben Badis est limitée dans tous les sens par des voies de circulation mécaniques.



Figure N°40: Plan de masse de place Ben Badis. Source :www. google earth.com/2018/12/10

I-3-2 Les composants de la place :

Cette place est composée d'une aire destinée comme espace vert, de 2604 m² et le reste carrelée .



Figure N°41: Les composants de place Ben Badis . Source Auteur 2018

I-3-3 Mobilier urbain:

I-3-3-1 Type bancs :

- ✓ Il ya deux types de bancs publics :
métallique et en Béton
- ✓ Les bancs publics Prennent position a
coté des espaces verts , mais sans abri contre
les rayons solaires .



métallique



En béton



I-3-3-2 Type d'éclairage et paniers de déchets :

- ✓ On distingue un type de candélabre mais il
souffre de manque de l'entretien et la
maintenance
- ✓ Absence de certain Panier de déchet .

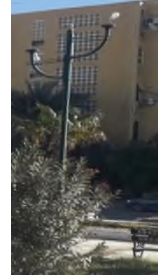


Figure N°42: Mobilier urbain du place du Ben Badis. Source Auteur 2018 .

- ✓ Présence de déchet dans les espaces verts due au vents nécessite des barrières .

Synthèse de cet exemple :

- Le mobilier urbain doit refléter l'identité de l'utilisateur .
- Les bancs publics doivent être protégés des rayons solaires et des vents .
- L'entretien doit être périodique .
- Le terrain doit être protégé des vents par utilisation des barrières

I-4 Placette 20 Aout a Tolga :

I-4-1 situation :

la place est situé a l ouest de la ville de Tolga en face a djamie Haddoud entourée de quatre axes méchanics ;trois de ces axes sont des avenues :

- ✓ Avenue Korbae Serrai au nord .
- ✓ Avenue Frère Sayeb au sud .
- ✓ Avenue Amir Abdelkader a l'ouest.



Figure N°43:Plan de masse de place Ben Badis. Source :www. google earth.com/2018/12/10

I-4- 2 Les composants de la place du quartier :

- 1 –Aire de jeux
- 2 – Espace gazonné libre pour assis et détente
- 3- Espace libre réservé au cafeteria
- 4- Espace aménagé et meublée
- 5- Espace libre réservé au sanitaire public



Figure N°44: Les composants de placette 20 Aout à Tolga. Source :Auteur 2018

I-4-3 Mobilier Urbain :



Il ya un seul types de bancs publics : métallique plus bois .



-Un problème de collecte des déchets et présence des paniers dégradés .



-On distingue un type de candélabre mais il souffre de l'entretien et la maintenance.



-Il ya aussi un type de mobilier de air de jeu en bonne état et très utilisable .

-Il ya en plus deux source de l'eau potable le premier est a l'intérieur du placette , le deuxième est a l'extrémité pour les gens passants a coté du placette .



Figure N°45: Mobilier urbain du place du 20 Aout. Source Auteur 2018 .

Synthèse d'exemple

- ❖ la placette se situe dans un quartier résidentiel et en face a la mosquée
- ❖ L'entrée principale est en face a la mosquée
- ❖ Elle est composé des espaces meublés avec des bancs publics , espace gazonné let ambré pour assis et détente et un aire de jeux .
- ❖ l'aire de jeux est protégé a l'intérieur du placette .

Synthèse générale d'analyse des exemples :

- ✓ Le piéton est au cœur des préoccupations.
- ✓ Espace de commerce doivent être ouvertes sur la rue pour faciliter le transport des marchandises et pour l'isoler de la place ,
- ✓ Jeux d'enfants situés au centre de la place pour des raisons de sécurité
- ✓ La variation des activités et pratiques au niveau de la place nécessite une division des espaces .
- ✓ La place est un espace de relations sociales .
- ✓ Création de micro climat par l'utilisation de la fontaine Et cour d'eau.

II-Cas d'étude :

II-1 Présentation de commune de Bordj Ben Azzouz

Les données géographiques :

Bordj Ben Azzouz est une commune d'Algérie relevant de la wilaya de Biskra et située à 3 km au sud-ouest de Tolga.

Il s'agit d'une localité phœnicicole, notamment connue pour sa production agricole.

Elle est située sur le terrain d'une oasis, à environ 40 km de Biskra, chef-lieu de la wilaya du même nom dans un milieu semi-urbain : les deux noyaux urbains sont entourés d'une forêt de palmiers dattiers, elle-même encerclée par de vieux murets en « toub ». Les nombreuses fermes et palmeraies s'étalent sur un territoire de 23,4 km².

II-2-Cité 242 logements individuels

II-2-1 Localisation et limites de la cité :



Le site choisi se situe a la zone sud-ouest de chef lieu de commune de Bordj Ben Azzouz . Il comprend 242 logements individuels. Limité par :

- _ Route communale N 3 De coté Nord
- _ Cité 64 logts de l'ouest
- _ Cité 150 logts de l'est
- _ Cimetière de coté sud

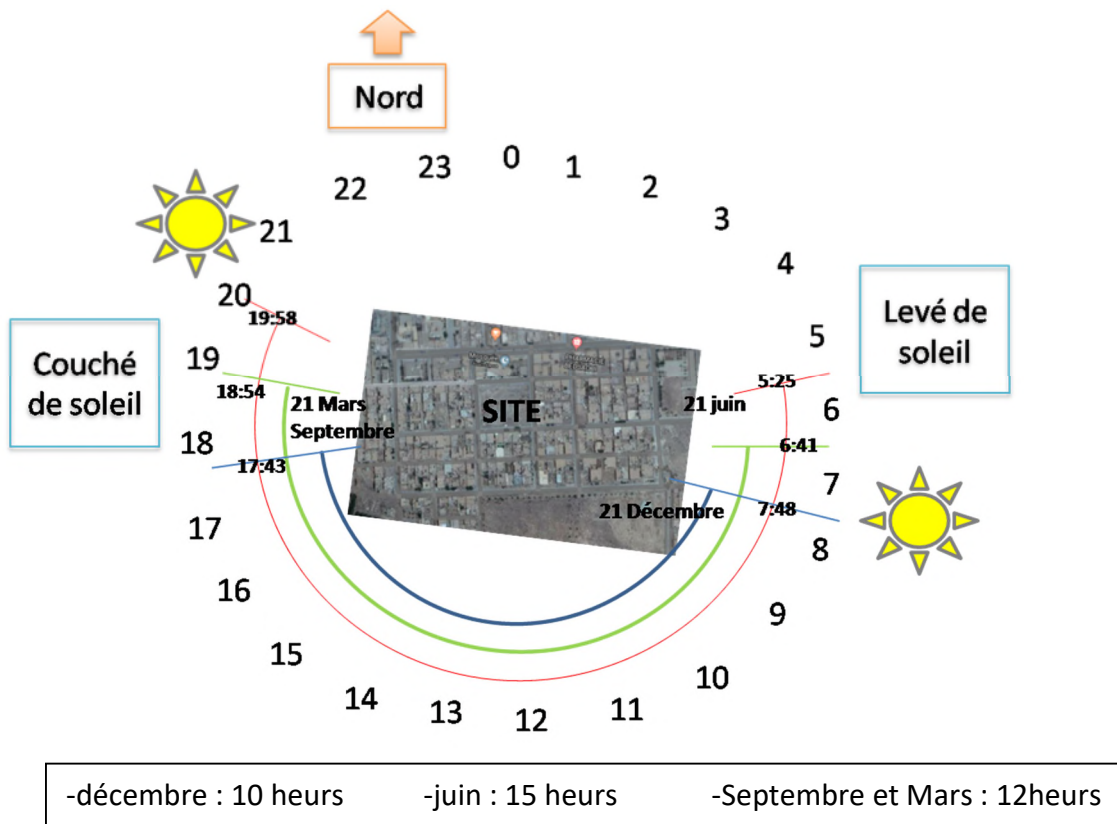
II-2-2 Composant du site:

- 1- Service médicale communal
- 2- Mosquée
- 3- Salle de soin
- 4- Des logements individuels
- 5- Terrain du projet place publique

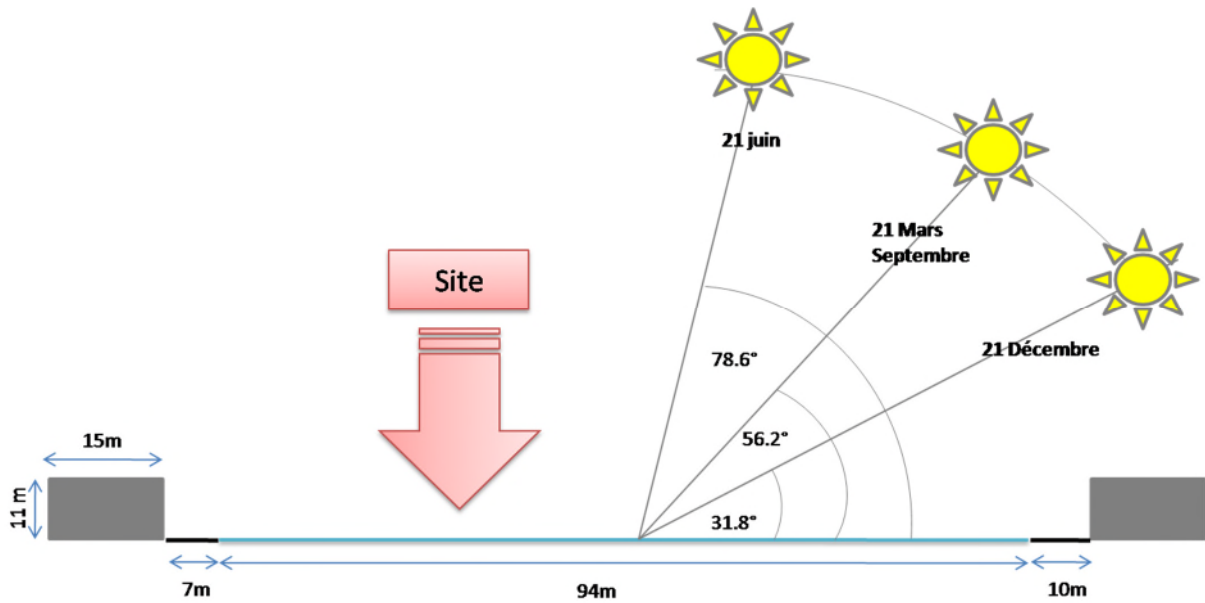


II-2-3 Etude climatique :

II-2-3-1 Durée d'ensoleillement :

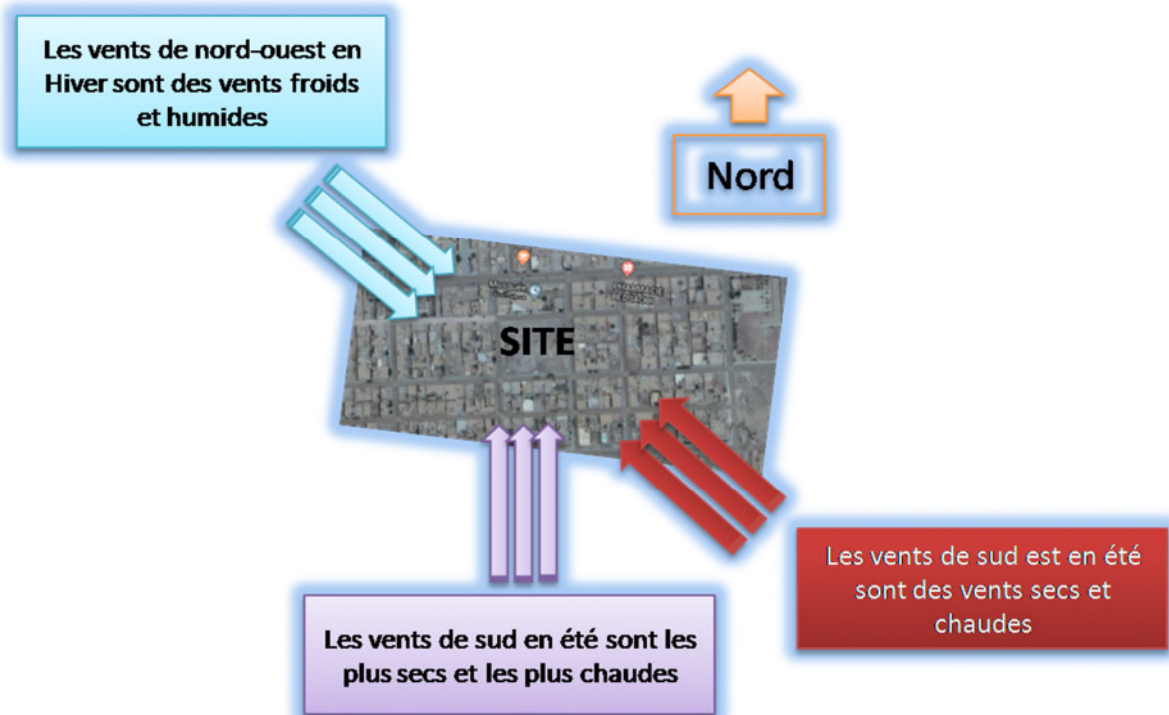


Coupe urbaine sur le terrain :



Le terrain est totalement exposé au soleil tout les jours de l'année . Les gabarits ne suffis pas pour protéger le terrain contre les rayon solaires vue a la grande largeur du terrain. Ça reflat négativement sur le Bien être .

II-2-3-2 Vent dominants: En hiver en enregistre la prédominance des vents froids et humides, les vents issus de sud sont les plus secs et les plus chaudes .



II-2-3-3- Etude de flux et d'accessibilité :

Le quartier a une bonne accessibilité mécanique de tout les cotés . Le terrain est entourée de quatre axes mécaniques de flux moyen. Les mêmes axes –Malgré l'absence ou la dégradation des trottoirs certain temps ont un flux piétonne considérable



Le flux mentionné en jaune est un flux souhaitable des résidents du quartier en essayons a donner la priorité dans la conception de la placette a la satisfaction au besoin des résidents puis a les autres (les visiteurs flux mentionné en rose)

-  Flux souhaitable (les résidents du quartier
-  Flux en plus (les visiteurs

II-3- Etude de l'état actuel : le site est un terrain nu non aménagé, entouré des habitations individuelles R+1 et en face d'une mosquée. Il abrite le souk hebdomadaire du vendredi. Les autres jours il est occupé par des enfants et des vieux comme un espace de détente et de jeux traditionnelle mes d'une manière très réduite .cette espace est occupé le nuit comme le jour et plus spécialement en été en observe beaucoup de rassemblements. Chaque saison le terrain abrite des activités sportives et culturelles tell que judo et karaté d'enfant ...etc.



Problème de déchet de souk



Zone de bruits les jours de vendredis.



Le souk . source auteur 2019



Les autres jours de la semaine . source auteur 2019

Synthèse de cas d'étude :

Après cet analyse on a pu préciser les points de force, points faibles et des défis du terrain.

✓ **Les points de forces :**

- Sa situation devant la mosquée le fait un passage obligatoire de tous les gens qui fréquentent cette mosquée.
- Sa situation au cœur de la cité 242 logements le fait près de tous les maisons facilite le flux piétonnier (flux doit être pris en considération).
- Le terrain est entouré de quatre axes mécaniques de flux moyen lui donne une bonne accessibilité mécanique de tous les côtés.
- Une variété des pratiques et activités au niveau du terrain.

✓ **Les points faibles :**

- Le site est totalement exposé au soleil et aux vents dominants.
- Problèmes de collecte des déchets présente des dangers hygiènes.

✓ **Les défis :**

- Nécessité d'une grande protection contre les vents dominants et les rayons solaires
- Résoudre le problème de collecte des déchets.
- Des activités et des modes de vies à garder et à englober.

Il faut concevoir un projet qui respecte les envies des utilisateurs et résoudre les différents problèmes du terrain.

II-4 - Méthodologie de recherche :

Après une série de visites au cas d'étude en utilisant chaque fois la technique d'observation ; on a pu arriver à effectuer l'analyse ci-dessus et ressortir quelques problèmes, défauts et obstacles qui entravent la place -cas d'étude- de jouer son rôle original. Mais les résultats de cet effort restent parents parce qu'elle absentait le point de vue de l'utilisateur qui est un acteur essentiel dont l'opération de planification et conception de son espace public. On a décidé de passer à d'autres techniques de recherche qui sont :

- **La entrevue :** est une technique d'interrogation, on peut interroger un seul individu ou un groupe. Cette technique est souvent utilisée pour connaître un sujet encore inconnu ou pour approfondir un sujet méconnu. Donc à la suite des entrevues on sera mieux en mesure de construire un questionnaire écrit plus complet et surtout plus

pertinent (dans notre cas c'était d'une manière très réduite à cause du contexte sociale conservateur).

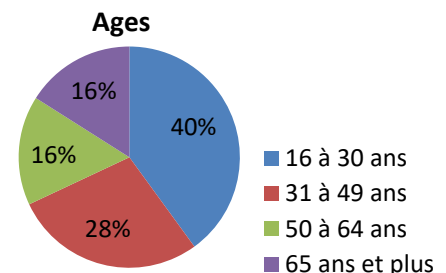
- **Le questionnaire :** Technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées.
 - Le questionnaire utilisé en architecture.
 - technique directe.
 - façon directive.
 - forme des réponses prédéterminée.
 - données quantitatives.
 - analyse des données basée sur des comparaisons chiffrées.
 - population interrogée un à un de façon identique.
 - des dizaines de questions concernent divers sujets s'adresse à des centaines des personnes.

II-4-1 Analyse des données de questionnaire :

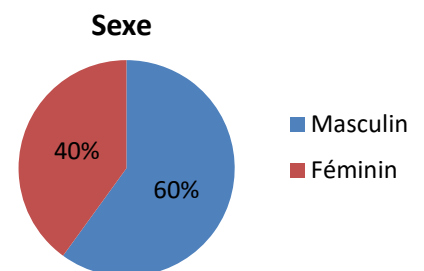
Dans le but de mieux comprendre notre cas d'étude on a servi les copies de questionnaire à un échantillon de 100 personnes -choisi d'une façon aléatoire- qui habite dans la cité 242 logts ou sont des visiteurs permanents. Les résultats étaient comme suis :

A / Infos personnelles :

1- **Âges :** La composition des âges montre que le pourcentage des personnes interrogées par notre questionnaire sont âgées de 16 à 49 ans nous traitons avec une société sa majorité est jeunes et adultes .



2- **Sexe :** La majorité de notre échantillon était de sexe masculin car il sont les plus utilisables de l'espace public de raison de société conservatrice. mais le pourcentage des femmes de 40 % est dit élevée parce qu'elles utilisent les rues en passage aux écoles, travail ..etc

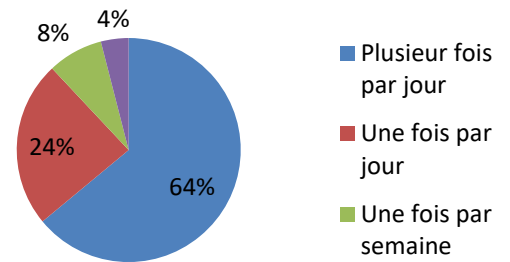


B/L'exploitation des espaces extérieurs :

1- **Combien de fois vous utilisez l'espace extérieur de votre cité ?**

La majorité utilise l'espace extérieur plusieurs fois par jour
 Ça veut dire que l'espace extérieur un espace de vie
 Quotidienne ou s'exerce plusieurs pratiques .

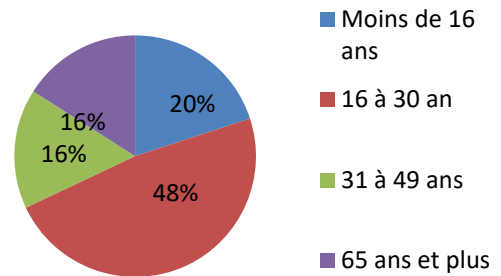
Nombre de d'utilisation



2- **Quelle est la tranche d'âge la plus utilisable de l'espace extérieur de votre cité ?**
 la tranche des adulte et des enfants sont les plus

utilisable de l'espace extérieur : jeux , détente
 et activités multiples

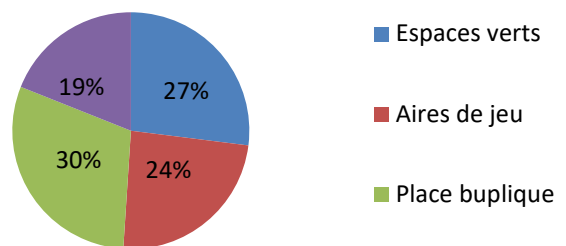
Tranche d'âge la plus utilisable de l'espace extérieur



3- **A votre avis , quelles sont les espaces manquants dans votre quartier ?**

Le quartier n'a pas d'aménagement extérieur,
 les gens aiment bien d'avoir des espaces aménagés
 Pour sentir le confort

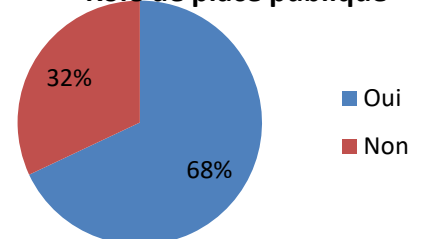
les espaces manquants dans votre quartier



4- **A votre avis, es ce que la place utilisé comme souk hebdomadaire du vendredi joue sa rôle de place publique de quartier ?**

Les habitants sont satisfaits au rôle
 du la place comme elle est.

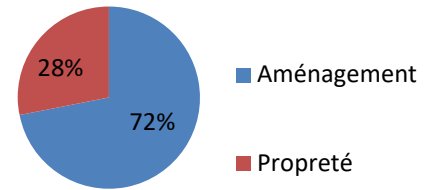
Role de place publique



5- Qu' es ce qu'elle manque ?

La majorité de l'échantillon déclare que l'aménagement
De la place publique peut la rendre leur rôle et
réduire le problème des déchet.

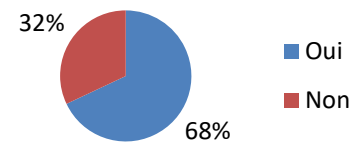
Qu' es ce qu'elle manque



6- Es ce que vou été pour la maintenance du souk ?

Les locaux commerciaux sont absents dans le quartier
C'est pour quoi les gens son avec la maintenance de souk .

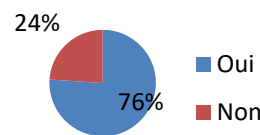
pour et contre la maintenance du souk



7- Es ce que le souk vous dérange ?

Le souk dérange 76 % des gens .

nuisance ?



8- Si oui pourquoi ?

Le souk est un source de nuisance car la société
est conservatrice et n'accepte pas les
rassemblements devant les portes des maisons

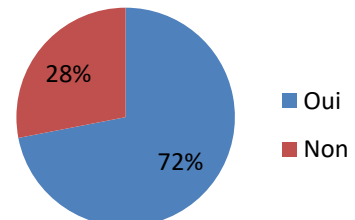
Source de nuisance



9- Pensez vous que les espaces extérieurs favorise les relations sociaux ?

Les habitants pratiquent la majorité de leurs activité a
l'extérieur donc le rencontre fait les relations sociales .

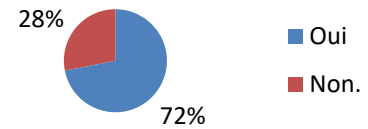
Espaces extérieurs favorise les relations sociaux ?



10- La place du souk, pourrait elle favoriser les relations de voisinage et sociaux

Le souk déjà est un grande rencontre et favorise les liens sociaux

Place du souk favorise les relations de voisinage et sociaux ?



Synthèse de constat :

64 % utilise l'espace public plusieurs fois par jour

-Malgré que ce terrain est soumis a problèmes tel que absence d'aménagement, exposition au vents dominants et rayon solaire le terrain il n'a pas perdu ses usagers et malgré que le le souk 76 % des habitants a cause des déchets et rassemblement devant les portes des maisons mais les gens englobent que la place du souk favorise les liens sociales.

- Le commerce n'est la fonction originale de cette place il faut sortir le souk vers un autre endroit et le remplacé par proposition des locaux de commerces au niveau du RDC des bâtiments qui entour la place .

- La cité souffre d'absence d'aménagement et des espaces verts .

- Il faut aménager la place de façon qu'elle répond au besoins des usagers et résoudre les différentes problèmes du terrain.

IV -Programme proposé :

A partir des résultats du questionnaire, analyse des exemples et cas

d'étude on arrivé a proposer ce programme

Espace	Unité	Quantité
Espace polyvalent	M2	910
Air de jeux	M2	550
Espace de détente vieux	M2	1290
Cafétéria	M2	30
kiosques	M2	15
Espace pour adulte	M2	2150

CHAPITRE IV :

APPROROCHE

CONCEPTUELLE

« Concevoir et aménager l'espace public, c'est répondre à des pratiques sociales diversifiées et contribuer à la lisibilité et à la cohérence de la ville ». (PINON.P, 1991).

I-Objectifs et performances :

➤ I-1 D'après le cas d'étude :

- Résoudre le problème d'exposition au soleil et aux vents dominants.
- Création des espaces ombrés.
- Trouver une solution de problème de collecte des déchets.
- Concevoir une place attractive qui réponde aux besoins des usagers .

➤ I-2 D'après l'analyse des exemples :

- Garantir la sécurité des enfants.
- Les espaces de commerce s'ouvrent sur l'extérieur pour faciliter l'approvisionnement
- Le principe de division de l'espace selon les fonctions avec une souplesse de circulation entre eux.
- L'utilisateur est le centre de conception publique.
- La participation des utilisateurs dans la conception.

➤ I-3 D'après le questionnaire :

- Eliminer le souk et proposer des locaux commerciaux autour de la place.
- Création des espaces aménagés qui répondent aux besoins des usagers.

II-Les éléments de passage :

- Implantation des arbres persistants.
- Utilisation de la fontaines et cours d'eau pour créer un micro climat ambiant.
- Positionner les espaces d'enfants au cœur de la placette pour des raisons de sécurité.
- Création des espaces ombrés en installant des pergolas.

III- Idée de conception :

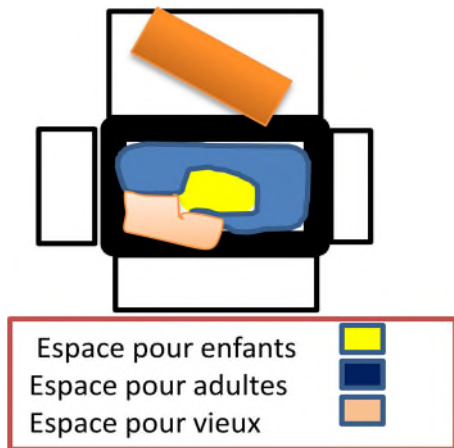
- Pourquoi aménager ? Pour rendre cette place vivante.
- Comment ? Une place multi usager nécessite espaces et meubles et échelles différents qui répondent au besoin des différents usages et respectent l'identité locale

La ville de Bordj Ben
Azzouj est située sur le
terrain d'une oasis

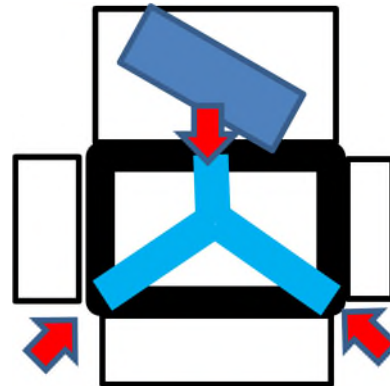


On considère que
notre place est une
oasis

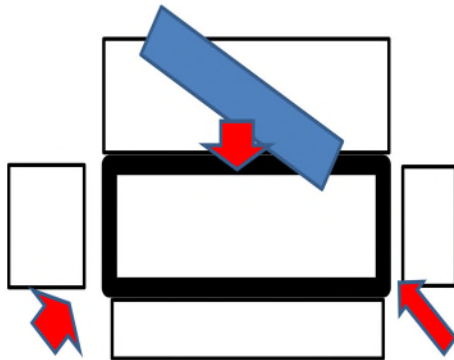
1- zoning :



2- Orienter vers les flux importants et créer des axe structurants



3- Créer des entrées virtuelles en marquant avec des pergolas :



4-Le centre de la place est l'espace le plus intéressants de la place ,on va créer une différence de niveau pour le protéger des vents et va compris les cours d'eau reflétant a l'oasis .



IV-Présentation graphique du projet :